

Projet Pédagogique

Rugby Éducatif

Lauragais Malepère

Saison 2019_2023



Table des matières

1. Fiche de suivi du document	3
Référence du document	3
Historique des éditions et des versions	3
Cycle de validation	3
2. Projet Pédagogique du RELM.....	5
Pourquoi un projet pédagogique ?	5
Objectifs du club support	5
Objectifs de l'équipe pédagogique	5
Calendrier du projet pédagogique.....	6
Attendus pédagogiques.....	7
3. Historique de l'école de rugby RELM.....	8
Création de l'école de rugby - SAISON 1989/1990 :	8
Création du RELM - Saison 1996/1997 :	8
Les présidents successifs.....	8
4. Infrastructure du RELM	9
Situation géographique	9
Les installations	9
5. Organigramme du RELM.....	13
Répartition des rôles & tâches.....	13
Les contacts utiles du RELM	14
6. Effectifs du RELM 2019-2020	15
Effectif M6.....	15
Effectif M8.....	15
Effectif M10	16
Effectif M12	16
Effectif M14	17
Répartition géographique	17
7. Charte du RELM	18
Pourquoi une charte ?	18
Charte du dirigeant	19
Charte de l'éducateur	20
Charte du jeune joueur	21
Charte des parents.....	22
8. Règlement intérieur du RELM.....	23
Déclinaison des articles en vigueur	23
9. Actions pédagogiques par catégorie	27

Catégorie M6	27
Catégorie M8	28
Catégorie M10	29
Catégorie M12	30
Catégorie M14	31
10. Apprentissage & mise en situation	32
Élément indissociable de l'apprentissage	32
Conception d'une séance.....	33
11. Suivi & accompagnement des joueurs	35
Objectifs généraux	35
Objectifs spécifiques.....	35
12. Évaluation du joueur en EDR	36
Qu'est-ce qu'évaluer ?	36
Pourquoi évaluer ?	36
Quels repères pour évaluer en école de rugby ?	37
Quels supports de référence ?.....	37
13. Actions de prévention	38
Contexte.....	38
Prévention de accidents chez le jeune joueur	39
Actions préventives du RELM :	42
14. Formation Brevet Fédéral EDR	43
Architecture de la formation Fédérale.....	43
Nouveau secteur de formation fédérale	44
Dispositif de veille de connaissances & compétences	44
15. Intervention périscolaire	44
16. Actions de Cohésion sociale	45
Contexte.....	45
Les actions de cohésion sociale et le RELM.....	46
Actions déjà engagées	46
Actions à venir.....	48
17. La Charte d'éthique et de déontologie	49
18. Objectifs cibles du RELM.....	50
Objectifs à court terme	50
Objectifs à moyen terme	50
Objectifs à long terme	51
19. Annexes.....	52
Annexe 1 : Grilles d'évaluation des observables	52
Annexe 2 : Grille repère démarche pédagogique.....	56
Annexe 3 : Fiche de construction de séance.....	58
Annexe 4 : 14 mesures #Bien joué.....	60
Annexe 5 : Exemple de règlement pour les M6 2019_2020	61
Annexe 6 : Convention de prestations de service.....	63

1. Fiche de suivi du document

REFERENCE DU DOCUMENT

Titre	Projet Pédagogique du Rugby Éducatif Lauragais Malepère
Nature du texte	Demande de Labélisation
Auteur	Daniel SIBRA
Référence	F.S.T.P ROC : Formation, Suivi Technique & Pédagogique

HISTORIQUE DES EDITIONS ET DES VERSIONS

Version	Date de version	Date d'application
Version 1	Avril 2020	Saison 2019_2020
Version 2	Avril 2021	Saison 2021_2022
Version 3	Septembre 2022	Saison 2022_2023

CYCLE DE VALIDATION

Vérification	<p>Thomas Besio : Responsable Rugby Éducatif Lauragais Malepère Date : Signature :</p> <p>Olivier Calvet : Co-Président du RO Castelnaudary Date : Signature :</p> <p>Benoît Sibra : Co-Président du RO Castelnaudary Date : Signature :</p>
Approbation	<p>Stéphane Bergerou : Président du RO Castelnaudary Date : Signature :</p>

**« Je ne perds jamais,
soit je gagne,
soit j'apprends. »**

*Nelson Mandela
Ancien Président de la république d'Afrique du Sud*

Cette citation de Nelson Mandela nous semble illustrer parfaitement le concept éducatif et sportif de notre École de Rugby qui se veut être un lieu d'échange, de partage et d'enseignement, dans un but à la fois ludique et éducatif pour nos jeunes.

2. Projet Pédagogique du RELM

L'éducateur de l'école de rugby, le bénévole du club, les responsables, les parents, jouent tous un rôle dans la construction et l'éducation de l'enfant. C'est dans cet environnement que ce dernier évolue et trouve ses repères pour grandir.

Il est donc important que chaque enfant trouve une logique, une cohérence dans le message délivré par chacun des adultes qui compose son environnement de Rugby.

L'École de Rugby est fréquentée par des jeunes, c'est précisément parce qu'il s'agit de jeunes qu'il convient de parler d'école de la vie et surtout de socialisation, même si c'est un loisir.

POURQUOI UN PROJET PEDAGOGIQUE ?

La mise en place d'un projet pédagogique, en plus d'être une demande de la FFR, est une nécessité pour notre école de rugby. Il a pour but d'harmoniser les pratiques d'entraînement, les conceptions de jeu, c'est à dire mettre en place une véritable entreprise verticale de formation.

Chaque catégorie de l'association est une étape. Ces étapes sont imbriquées les unes aux autres. Or, pour arriver à l'étape finale de l'EDR (M14) il faut passer par les catégories précédentes. Il faut veiller à ce que chacune de nos catégories suivent scrupuleusement une politique de formation, sur le plan technique et pédagogique.

Ainsi, chaque section doit travailler sur des thèmes bien précis (voir quels objectifs), donnant aux joueurs le plus grand bagage physique, tactique et technique possible pour évoluer ensuite dans la catégorie supérieure.

OBJECTIFS DU CLUB SUPPORT

Le projet pédagogique s'inscrit dans le projet de club du Rugby Olympique Castelnaudary qui est l'expression d'une situation que la structure doit atteindre.

Ce projet rythme la vie des enfants et des éducateurs à l'école de rugby. Il doit être suffisamment clair et lisible pour que chacun s'implique librement et sans contrainte, il est une base commune de travail et un objet de rattachement.

Il est décliné en conformité avec le plan de formation du joueur, tel que défini par la direction technique nationale de la FFR. Il permet de formaliser le travail des éducateurs et leurs objectifs pédagogiques et permet d'assurer une cohérence de progression entre les différentes catégories.

OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique du RELM s'adresse avant tout aux acteurs accompagnant le jeune joueur dans son apprentissage c'est à dire les éducateurs. Il doit être un « outil » ressource sur lequel l'éducateur peut et doit s'appuyer.

La réalisation de ce projet ne pourra être mise en œuvre que grâce à des éducateurs informés, formés, responsabilisés et motivés par ce dernier.

Les objectifs de l'équipe pédagogique sont :

- Fixer des objectifs précis et cohérents par rapport à la structure, à la population, à l'environnement, aux conditions matérielles & financières.
- Préserver les acquis des savoir-faire, savoir-être & savoir bien vivre existants.
- Affirmer une identité de formation propre à nos valeurs & à notre histoire.
- Faire progresser les joueurs individuellement et hausser leur niveau de jeu
- Amener un maximum de joueurs vers le niveau le plus élevé en fin de formation en catégorie M14.
- Permettre d'effectuer avec succès la transition vers le rugby compétition chez les U16
- Harmoniser les pratiques pédagogiques et garantir de la cohérence autour du club support & des orientations de la FFR.
- Agglomérer les savoir-être & savoir-faire de façon à accompagner les joueurs dans les meilleures conditions.

CALENDRIER DU PROJET PEDAGOGIQUE

Les séances doivent s'intégrer au sein d'une planification. La saison comporte plusieurs cycles de travail ayant chacun des thèmes et objectifs bien particuliers. Planifier reste cependant très complexe. La première des choses est de commencer par une évaluation des joueurs et du groupe. A partir, de cette évaluation nous pourrons effectuer une planification où apparaissent différents thèmes de travail.

Quelle que soit la catégorie, l'apprentissage sera étalé sur la saison sportive (année scolaire) et découpé par cycles. Ces cycles, de 6 à 8 semaines consécutives seront déterminés par les périodes inter-vacances scolaires :

- **Cycle 1** : rentrée septembre – vacances de la Toussaint
- **Cycle 2** : Toussaint – Noël
- **Cycle 3** : Noël – Février
- **Cycle 4** : Février – Pâques
- **Cycle 5** : Pâques – été

Les thèmes dominants des cycles par catégories seront déterminés par l'ensemble des éducateurs lors de la réunion pédagogique du début d'année.

La mise en pratique pour chaque catégorie est faite par les éducateurs responsables de ces dernières.

Les séances d'entraînement comprendront des situations qui seront mises en place par les éducateurs en respect des lois de l'exercice (réversibilité, opposition, répétition, consignes, alternative, lancement).

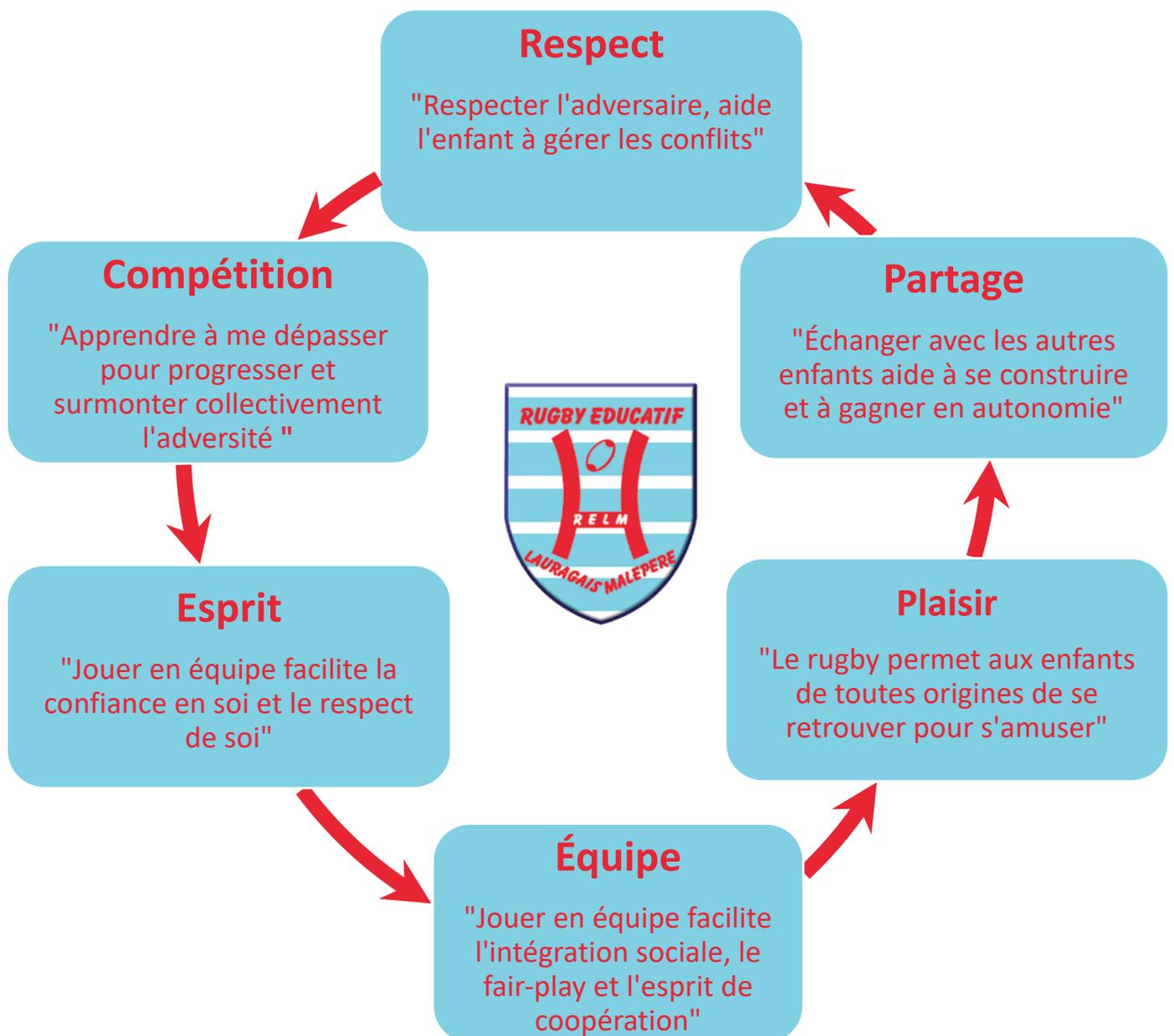
Le suivi individuel des enfants est, comme le suivi collectif des groupes, un objectif prioritaire de l'équipe pédagogique.

L'évolution des individus et celle des collectifs sera discutée au cours des réunions pédagogiques de suivi (idéalement à la fin de chaque cycle, et au minimum à la fin des cycles 2, 4 & 5).

ATTENDUS PEDAGOGIQUES

⇒ RESPECT, PARTAGE, PLAISIR, ÉQUIPE, ESPRIT, COMPETITION

Le jeu de rugby est un sport d'affrontement collectif entre deux équipes, fait d'évitement, de contacts, dont le but est d'avancer pour marquer. Cet « affrontement » est codifié par catégorie pour garantir la sécurité de ses pratiquants. La crainte, la peur sont des sentiments naturels et instinctifs. Apprendre à les dominer pour s'engager physiquement en toute sécurité tel est le défi pour pratiquer le rugby avec plaisir. Mettre en place un projet pédagogique c'est participer modestement mais efficacement à la construction du futur Citoyen.



3. Historique de l'école de rugby RELM

CREATION DE L'ÉCOLE DE RUGBY – SAISON 1989/1990 :

L'Union Sportive Villeneuve la Comptal XV est à l'origine de la création de sa propre École de Rugby à l'initiative de Alain Palausse. Durant cette saison, 15 éducateurs furent formés, issus essentiellement des rangs de joueurs de l'USV.

Six ans après, l'effectif EDR a enregistré 85 inscrits et a été identifiée comme une des plus *florissantes* écoles de Rugby de l'Aude.

CREATION DU RELM – SAISON 1996/1997 :

Sous la tutelle du Rugby Olympique Castelnaudary identifié comme club support, le RELM a été fondé en 1996 afin de trouver une solution au manque d'effectif auquel étaient confrontés les clubs voisins.

L'Association RUGBY EDUCATIF LAURAGAIS MALEPERE est localisée à Villeneuve la Comptal dans le département de l'Aude. Cette association loi 1901 ou assimilée fondée en 1996 sous le numéro 508157856 00016, recensée sous le RELM, est l'école de rugby issue du regroupement de quatre clubs à savoir :

- Rugby Olympique Castelnaudary,
- Union Sportive Villeneuveoise,
- Association Sportive Bramaise
- Montréal Malepère XV,

Aujourd'hui l'ASB & Montréal XV ont fusionné en créant le PLM XV Piège Lauragais Malepère.

Le RELM a fait partie des deux premières écoles de rugby du comité de l'Aude labellisées par la Fédération Française de Rugby en mai 2007 soit quatre mois avant le lancement de la coupe du monde qui a eu lieu en France.

En 2006, de 120 enfants, le RELM est passé à un effectif de 205 licenciés en 2007. L'effectif s'est stabilisé par la suite à 170 enfants auxquels il faut rajouter 60 cadets-juniors encadrés par une trentaine d'éducateurs tous formés aux exigences fédérales.

Les saisons suivantes, le RELM a enregistré une baisse de son effectif ainsi que celle de ses encadrants en stagnant en dessous de 100 enfants pour les trois clubs.

Les saisons 2017/2020 ont été synonyme d'un renouveau organisationnel qui a permis de déboucher sur une augmentation de l'effectif qui est de 126 enfants pour la saison 2019/2020

En 2019, le RELM, s'est alloué les services d'un formateur diplômé DJEPS détaché par le club support (ROC). Ce dispositif a permis de mettre en place un nouveau secteur de formation sous la tutelle de la Ligue et domicilié à Villeneuve la Comptal. La formation a été déclinée à 14 stagiaires qui viendront renforcer et asseoir les aspects pédagogiques en École De Rugby.

L'école de rugby a été labélisée en 2007/2013. Le projet pédagogique qui sera présenté en 2019 a pour objectif de prolonger la labélisation jusqu'en 2024.

LES PRESIDENTS SUCCESSIFS

- 1996/1998 : Roger Lemoine
- 1998/2002 : André Pujol
- 2002/2008 : Vincent Derrien
- 2008/2014 : Romain Tremblay
- 2014/2015 : Alain Palausse
- 2015/2017 : Roger Lemoine
- 2017 à ce jour Frédéric Guglielmi

4. Infrastructure du RELM

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Situé au cœur du Lauragais, les installations du RELM sont situés « Chemin vieux » sur la commune de Villeneuve la Comptal à quelques kilomètres de la ville de Castelnaudary.

La proximité d'une sortie à péage de l'autoroute des deux mers et un parking de grande capacité facile d'accès, l'accueil & l'organisation de compétitions de grande envergure.

⇒ ACCES AU STADE



Accès au stade

LES INSTALLATIONS

Le RELM met à la disposition de ses licenciés, 3 terrains permettant la pratique du rugby adaptés aux contraintes sécuritaires de chaque catégorie.

⇒ TERRAIN D'ENTRAINEMENT M6 & M8



Terrain M6 & M8

⇒ TERRAIN M10 & M12



Terrain M10 & M12

⇒ TERRAIN D'ENTRAINEMENT M14



Terrain M14

⇒ AGRES & MATERIEL D'ENTRAINEMENT

Les agrès et matériels sont mis à la disposition de chacun dans un but uniquement pédagogique. Ils ne doivent pas être utilisés sans autorisation ni surveillance. Sous le contrôle de l'éducateur, préparatifs et rangements sont l'affaire de TOUS :

- Avant le début de séance, l'équipement est retiré collectivement de son local de stockage.
- À l'issue de la séance et avant de regagner les vestiaires, le matériel est ramené collégialement, recensé puis rangé correctement.



Local matériel

⇒ VESTIAIRES

Deux grands vestiaires avec douches permettant d'accueillir séparément joueurs et joueuses ainsi que des toilettes également afférentes attribuées.

Par mesure de sécurité, un défibrillateur est installé et disponible à l'intérieur des vestiaires.



Vestiaires : Capacité d'accueil



Vestiaires : Capacité d'accueil



Vestiaire Éducateurs

⇒ **LIEU DE VIE (SALLE DE REUNION, BUREAU SECRETARIAT, SALLE DE CONVIVIALITE...)**



Accès au local du RELM



Réunion Pédagogique

⇒ **ÉQUIPE PEDAGOGIQUE**



Représentants de la ligue CD 11 / Formateur interne (ROC) / Stagiaires (50%) / Responsable du RELM

5. Organigramme du RELM

REPARTITION DES ROLES & TACHES

L'organigramme du RELM se compose de 36 membres. Pour faciliter le « qui fait quoi » des missions prioritaires leurs sont affectées. La nécessité de mener à bien les objectifs du RELM oblige chaque membre à élargir leurs périmètres d'action pour répondre aux contraintes d'animation et d'organisation préservant ainsi le bien vivre ensemble.

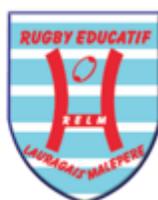
Organigramme de l'École de Rugby Educatif Lauragais Malepère

Saison 2019-2020

Rugby Olympique Castelnaudary (club support)
Président : Stéphane Bergerou

Piège Lauragais Malepère XV
Président : Billard Pierre

Union Sportive Villeneuve la Comptal
Président : BE Franck



Bureau

Responsable du RELM : GUGLIELMI Frédéric
Trésorière : MILANO Isabelle.
Projet sportif & pédagogique : SIBRA Daniel / CALVET Olivier
Secrétaire Générale : ASTRE Mélanie
Communication : WARNIER Catherine.
Organisation & intendance : WARNIER Catherine / ANDRIES Mirela / MINUZZO Frédéric

M6 2014

Référent & Educateur :
DESCUBE Denis
BERGEROU Stéphane

Secrétaire :
THALABAS Sandra

M8 2013/2012

Référent :
BESIO Thomas
Éducateurs :
KOVAR Vaclav
CLAUZEL Dimitri
CLAUZEL Wiliam
HERNANDEZ Nicolas
ALRIC Xavier

Secrétaire :
KOVAR Céline

M10 2011/2010

Référent :
PIERRICK Pétro
Éducateurs :
ALEYRAC Davy
BINET Matthieu
BELMAS Mathieu

Secrétaire :
KOVAR Céline

M12 2009/2008

Référent :
BESIO Arnaud
Éducateurs :
PAGNEUX Gaëtan
VIALADE Damien
PEREA Thomas
ROLLAND Rémy

Secrétaire :
THALABAS Sandra

M14 2007/2006

Référent :
RAGIMBEAU Julien
Éducateurs :
ESPIRE Marcel
OURNAC Benoît
MARTELLOZZO André
MOLINIE Clément
HUGONENC Romain

Secrétaire :
OURNAC Mariline

⇒ BUREAU DU RELM

Responsable du RELM :
• Frédéric Guglielmi
06.82.20.31.42
frederic.guglielmi@orange.fr

Secrétaire générale :
• Mélanie Astre
06.74.34.34.19
melrom31@hotmail.fr

Communication:
• Catherine Warnier
snec07@live.fr

⇒ CATEGORIE M6

Secrétaire :
• Mme Thalabas Sandra :
sandra.thalabas@gmail.com

Éducateurs :
• Denis Descube :
06.80.22.74.14
denis.descube@gmail.com
• Stéphane Bergerou
06.14.34.51.44
stephane.bergerou@antargazfinagaz.com

LES CONTACTS UTILES DU RELM

⇒ CATEGORIE M8

Secrétaire :

- Mme KOVAR Céline
kovar.celine@orange.fr

Éducateurs :

- Thomas Besio
06.24.90.05.36
thomas.besio11@gmail.com
- Vaclow Kovar
06.50.84.13.94
kovar.celine@orange.fr
- Dimitri Clauzel & William Clauzel
06.73.71.88.23
dimitri.clauzel@gmail.com

⇒ CATEGORIE M10

Secrétaire :

- Mme Kovar Céline
kovar.celine@orange.fr

Éducateurs :

- Pierrick Petro
06.65.64.62.54
petro.pierrick@orange.fr
- Davy Aleyrac
06.03.18.64.23
davy.aleyrac@sfr.fr
- Mathieu Binet
binet.mathieu@yahoo.fr
- Mathieu Belmas
06.50.06.91.46
mathieu.belmas11@gmail.com

⇒ CATEGORIE M12

Secrétaire :

- Mme Thalabas Sandra

Éducateurs :

- Arnaud Besio
06.16.46.92.50
arnaud.besio@wanadoo.fr
- Thomas Pérea
06.10.08.13.85
th.perea@gmail.com
- Gaëtan Poudou
06.49.15.00.24
gaetan.pagneux66@gmail.com
- Damien Vialade
06.48.86.78.78
damien11111@live.fr
- Remy Roland
06.09.39.56.95
contact@ID2LOISIRS.fr

⇒ CATEGORIE M14

Secrétaire :

- Mme Ournac Mariline
mariline.benoitournac@orange.fr

Éducateurs :

- Ragimbeau Julien
06.10.82.73.56
julrage66@gmail.com
- Hugonenc Romain
06.98.69.86.00
ro313313@gmail.com
- Espire Marcel
06.62.83.00.33
- Ournac Benoît
06.85.82.82.30
mariline-benoitournac@orange.fr
- Martellozzo André
06.87.99.89.89
andremartellozzo@orange.fr
- Molinie Clément
06.85.18.53.63
clem102001@gmail.com

6. Effectifs du RELM 2019-2020

EFFECTIF M6



Effectif RELM saison 2019_2020



Licence de rattachement



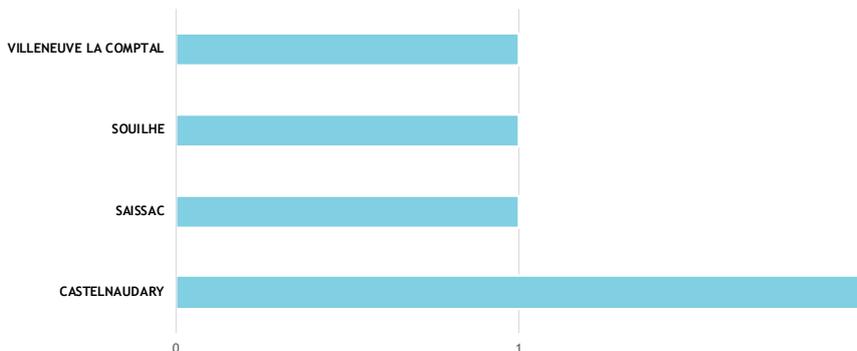
• ROC • USV • PLM

Nombre de joueurs (6)



• 2014 • 2015

Répartition Géographique



Daniel SIBRA_FSTP_ROC

27 janvier 2020

EFFECTIF M8



Effectif RELM saison 2019_2020

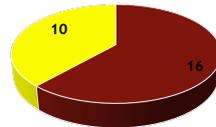


Licence de rattachement



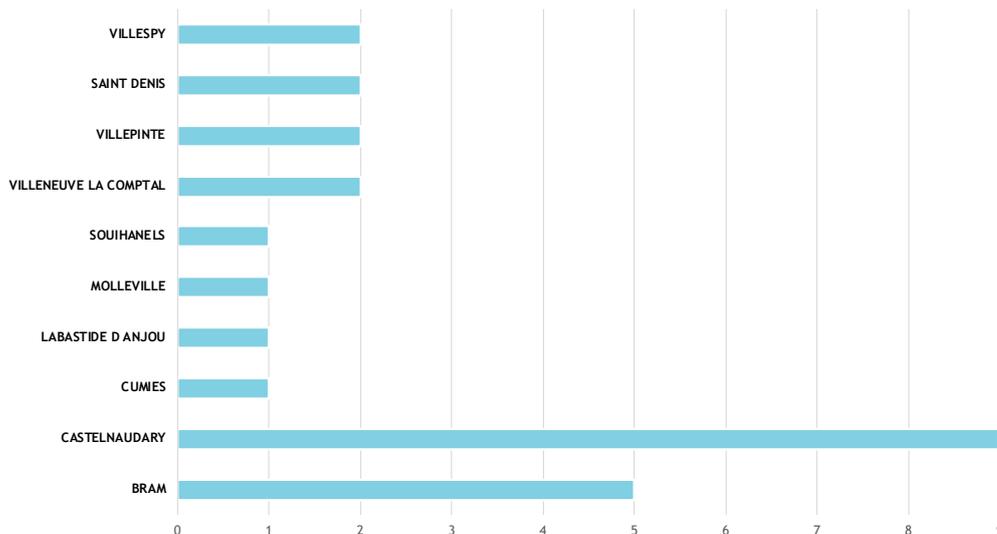
• ROC • USV • PLM

Nombre de joueurs (26)



• 2012 • 2013

Répartition Géographique



Daniel SIBRA_FSTP_ROC

27 janvier 2020

EFFECTIF M10



Effectif RELM saison 2019_2020



Répartition Géographique



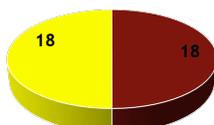
Licence de rattachement



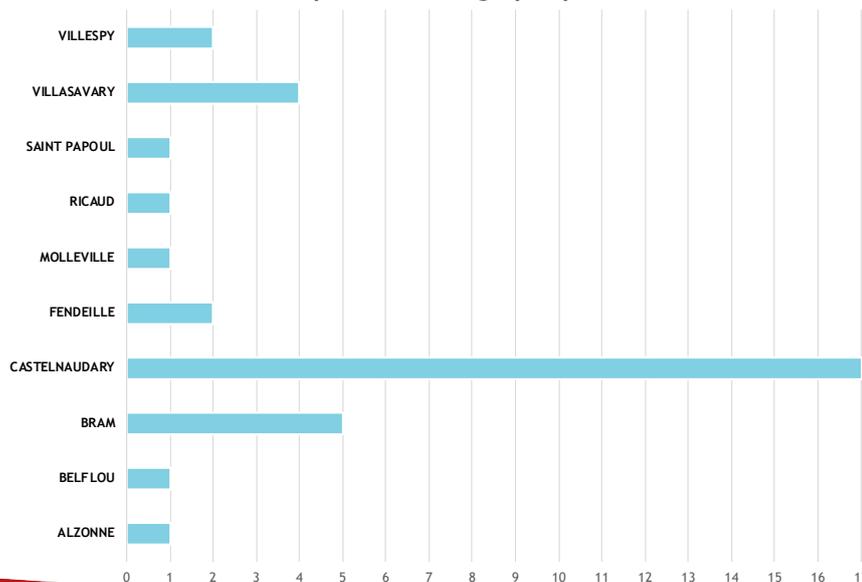
■ ROC ■ USV ■ PLM



Nombre de joueurs : (36)



■ 2010 ■ 2011



Daniel SIBRA_FSTP_ROC

27 janvier 2020

EFFECTIF M12



Effectif RELM saison 2019_2020



Répartition Géographique



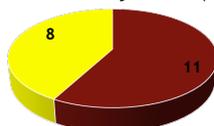
Licence de rattachement



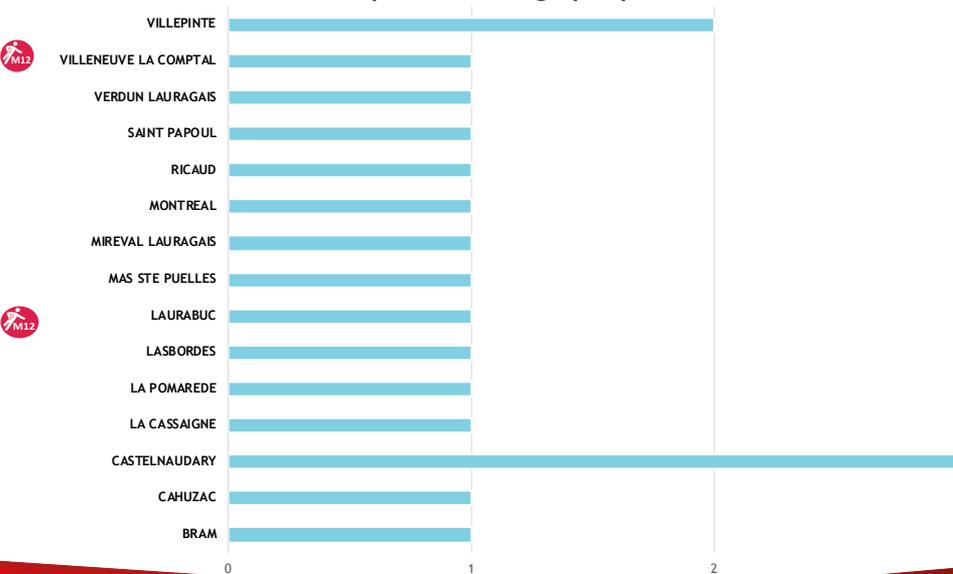
■ ROC ■ USV ■ PLM



Nombre de joueurs : (19)



■ 2008 ■ 2009



Daniel SIBRA_FSTP_ROC

27 janvier 2020



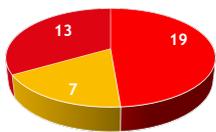
Effectif RELM saison 2019_2020



Répartition Géographique



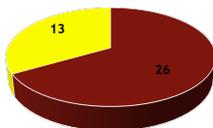
Licence de rattachement



■ ROC ■ USV ■ PLM



Nombre de joueurs (39)



■ 2006 ■ 2007



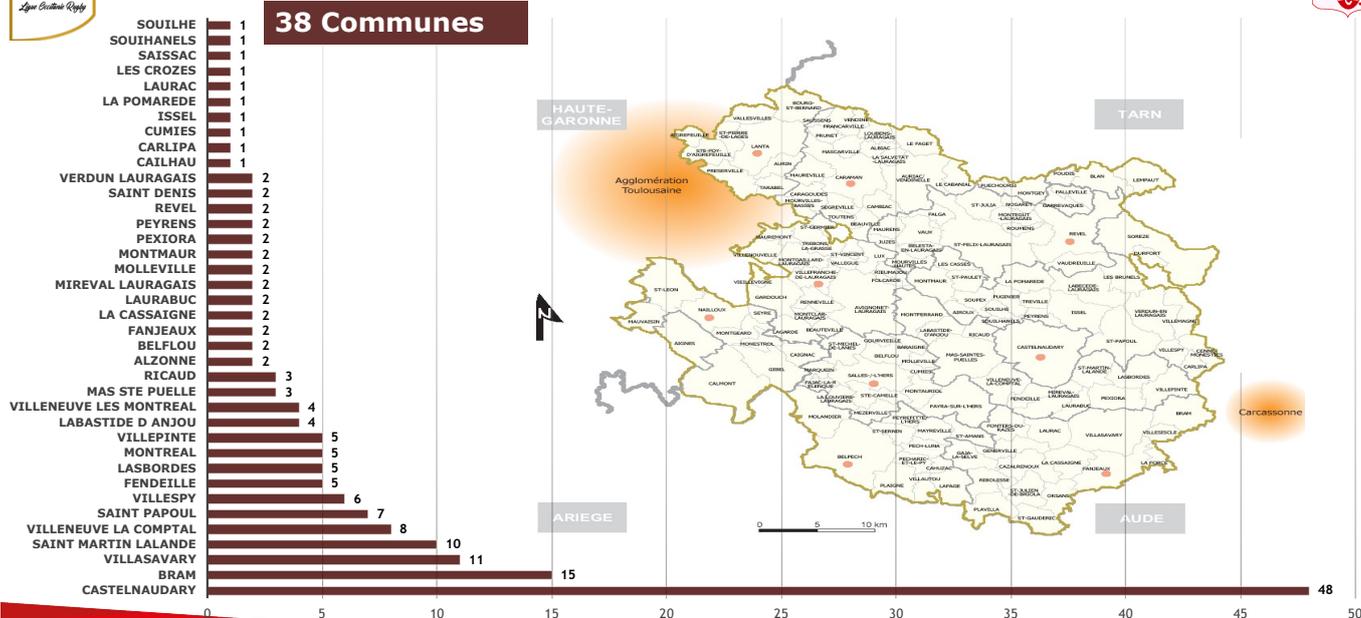
Daniel SIBRA_FSTP_ROC

27 janvier 2020

REPARTITION GEOGRAPHIQUE



Joueurs en formation : répartition géographique



Daniel SIBRA_FSTP_ROC

27 janvier 2020

7. Charte du RELM

Le Rugby est une école de volonté et de courage qui se nourrit d'enthousiasme et de dynamisme individuel et collectif. Dirigeants, éducateurs, joueurs, parents, font et sont l'École de Rugby du RELM.

Grâce à l'apport régulier et croissant de ses membres initiés aux respects des règles de fonctionnement de l'association, elle perpétue les valeurs de notre pratique sportive en général, et de la pratique du rugby en particulier.

L'école de rugby est le reflet de son identité dans la transmission des savoirs et de sa culture.

La charte à laquelle nous vous proposons d'adhérer, s'exprime principalement au travers d'attitudes et de comportements. Elle concerne tous les acteurs qui la composent et l'animent. Les enfants, les parents, les encadrements (éducateurs, entraîneurs et dirigeants) ont tous une même mission et un même devoir d'exemplarité sur nos propres installations ou lors de déplacements.

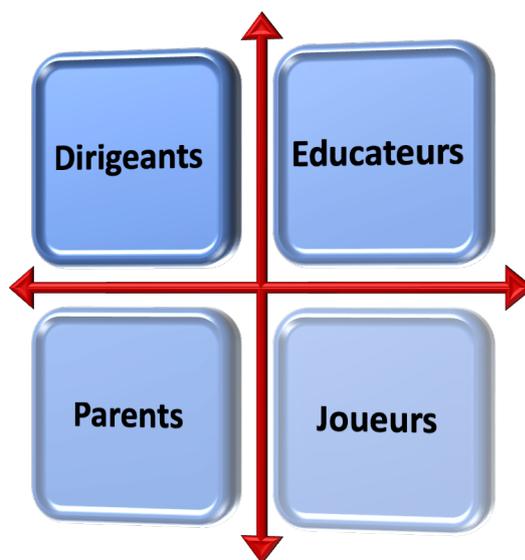
POURQUOI UNE CHARTE ?

Soucieux de mettre en avant les valeurs de notre sport, le RELM dresse la charte suivante qui rappelle les règles de bonne pratique de la vie associative collective, individuelle, et sportive.

Elle est applicable à tous les membres : dirigeants, entraîneurs, éducateurs, joueurs, simples adhérents, bénévoles et parents des enfants de l'école de rugby.

Elle obéit à des principes fondamentaux :

- **La recherche d'effort**, qui impose une discipline physique et mentale, et qui nous pousse à nous dépasser.
- **Le respect**, envers les partenaires, les adversaires, l'arbitre et soi-même qui nous rend modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite.
- **La solidarité**, moteur essentiel de notre sport, sur le terrain et dans la vie l'esprit d'équipe, l'humilité et l'abnégation, sont des vertus indispensables à la pratique du rugby.
- **La loyauté**, qui passe par le respect des règles du jeu et qui garantissent l'égalité des chances entre les joueurs.
- **L'exemplarité**, sur le terrain et dans la vie, en gardant à l'esprit que toute faille ternira l'image du RELM et de notre sport.
- **Le fairplay**, la passion et l'enjeu ne doivent pas altérer l'esprit de notre sport.



« Le rugby, c'est l'histoire d'un ballon avec des copains autour et quand il n'y a plus de ballon, il reste les copains. » (Jean-Pierre Rives)

CHARTE DU DIRIGEANT

Les dirigeants sont à la fois les responsables et les moteurs de la vie du RELM ainsi que les garants de l'atteinte des objectifs validés par tous.

Ils représentent l'**autorité** du club, à ce titre ils doivent être un exemple de comportement auprès de tous. Tout bénévole, mérite la reconnaissance et le respect de chacun.

Les dirigeants ont pour mission d'organiser la vie de l'école de rugby, de faciliter la tâche des éducateurs et l'épanouissement des joueurs.

⇒ SES DROITS

- Avoir l'information qui lui permet d'être performant.
- Avoir la coopération des parents pour lui faciliter les tâches administratives, organisationnelles ou logistiques.
- Avoir la connaissance claire de son rôle et de ses responsabilités.
- Être respecté des enfants, des parents, des éducateurs et de l'ensemble du club.
- Participer à l'élaboration du projet de l'école de rugby, de ses règles de vie, de son fonctionnement.

⇒ SES DEVOIRS

- Se former ou s'informer pour être performant dans les tâches confiées.
- Connaître précisément son rôle et s'y tenir.
- Apporter un soin particulier à l'accueil des nouveaux, enfants et parents.
- Respecter les parents, les enfants, l'ensemble des membres du club.
- Décharger les éducateurs de tout ce qui n'a pas trait au domaine sportif, de faciliter leur tâche par une bonne organisation.
- Veiller en permanence à une bonne communication interne et externe.
- Veiller à la sécurité de tous ses membres.
- Faire le nécessaire en cas d'incident ou d'accident et suivre le joueur blessé.
- Accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent.
- Être acteur d'une bonne entente et d'une bonne coopération.
- Organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.
- Écrire pour tous des règles de vie claires et précises et veiller à ce qu'elles soient bien connues de tous.
- Mettre en place les moyens d'une bonne communication.

CHARTE DE L'ÉDUCATEUR

L'éducateur est au cœur de la **réussite** du projet pédagogique. L'adhésion des enfants implique leur participation active, à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet sportif. Qualifié et formé à son rôle, il est là pour transmettre la culture et les règles du RELM. Il est en charge de la formation des joueurs et de l'animation sportive du groupe dont il a la charge.

⇒ SES DROITS

- Être respecté par chacun en bénéficiant de l'appui, de l'aide et du soutien de tous.
- Avoir autorité sur le volet sportif (jeu, programmation et contenu des entraînements, compositions d'équipe) dans le cadre et le respect du projet sportif et pédagogique du Club.

⇒ SES DEVOIRS

- Veiller à la sécurité des joueurs.
- Adhérer au projet sportif du Club et s'engager à le mettre en œuvre.
- Être responsable de son groupe et de sa dynamique.
- Considérer la compétition comme un moyen pédagogique, la façon d'obtenir un résultat étant plus importante que le résultat lui-même.
- Perfectionner ses approches pédagogiques, techniques et réglementaires.
- S'appliquer à ne pas confondre combat et violence, agressivité et agression, engagement et aveuglement.
- Respecter les règles de vie et de bonne conduite liées à la culture du Club.
- Respecter son environnement : considérer que les locaux (terrains, vestiaires, club-house, car, ...) et le matériel (maillots, ballons, ...) sont la propriété commune des membres du RELM ou du groupe dont il a la charge.
- Refuser toute forme de violence, verbale ou physique, et/ou de tricherie.
- Adopter en toute circonstance un comportement digne et courtois et observer une attitude de « citoyen responsable ».
- Capter l'intérêt des enfants tout en offrant détente, plaisir et compétition.
- Faire preuve de respect et de fair-play envers adversaires, officiels de match, partenaires, dirigeants et supporters et veiller à ce que les joueurs dont il a la charge opèrent dans le même esprit (comportement digne et courtois).
- Développer l'excellence dans la pratique du rugby et dans le comportement individuel et collectif.
- Rester crédible et efficace dans son rôle pour être performant, par la poursuite de sa formation.
- Contribuer à la sérénité du groupe et de sa dynamique en se montrant disponible, attentif, capable de susciter, d'encourager et si nécessaire de freiner.
- Tenir ses engagements sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux matchs et entraînements, en prévenant les dirigeants du Club d'une éventuelle absence ou d'un possible retard.
- Être à l'écoute des membres du groupe dont il a la charge.

CHARTRE DU JEUNE JOUEUR

L'enfant vient à l'École de rugby pour être formé en tant qu'individu et joueur de rugby. L'École n'est pas une garderie. Par respect pour l'éducateur, pour son travail de préparation, et le reste de l'équipe, tout enfant inscrit se doit d'être présent aux entraînements sous peine de pénaliser ses coéquipiers.

⇒ SES DROITS

- Prendre du plaisir dans la pratique du rugby.
- Pratiquer son sport en toute sécurité.
- Être traité avec dignité.
- Être entraîné et entouré par des personnes compétentes.
- Avoir la meilleure formation :
 - Sportive (connaissance des règles, compréhension du jeu),
 - Technique (développement physique et « santé » dans la sécurité, l'apprentissage gestuel).
- Avoir une formation progressive en fonction de ses possibilités.
- Pouvoir se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès.
- Participer à des compétitions adaptées.
- Avoir le droit de ne pas être un champion.

⇒ SES DEVOIRS

- Être loyal dans son comportement et de ne pas confondre combativité et violence, agressivité et agression, engagement et aveuglement.
- Être responsable, rester humble et modeste et reconnaître les mérites de ses coéquipiers
Respecter ses partenaires, ses adversaires (qui sont aussi ses partenaires de jeu).
- Respecter le groupe, le matériel au club et en dehors du club : locaux, cars, terrain.
- Respecter l'encadrement, les éducateurs, les arbitres, les adultes, les responsables.
- Respecter ses engagements sportifs : assiduité, ponctualité aux entraînements et aux matchs.
- Jouer avec loyauté et fair-play, en respectant l'adversaire, en privilégiant l'intérêt du groupe à son intérêt personnel, en bannissant toute forme de violence ou de tricherie.
- Participer dans le respect des règles et de la culture du club.
- Privilégier l'intérêt du groupe à son intérêt personnel.
- Considérer que le jeu fait partie de la formation au même titre que les entraînements.
- Tenir ses engagements sportifs : être assidu, ponctuel, participer aux entraînements et matchs, et prévenir l'éducateur ou le responsable administratif en cas d'absence (justifiée).

CHARTRE DES PARENTS

Le club attend des parents qu'ils accompagnent leurs enfants dans cette aventure qu'est une saison sportive. Ils ont besoin de leurs encouragements et de leur soutien des tribunes. Les éducateurs seraient aussi heureux de les accueillir pouvant faire office d'accompagnateurs lors des courts déplacements

⇒ LEURS DROITS

- Être accueilli dans les meilleures conditions possibles.
- Avoir une connaissance suffisante du fonctionnement du club dès le début de la saison.
- Avoir le planning des matchs et des activités le plus tôt possible pour pouvoir s'organiser.
- Pouvoir contacter facilement les dirigeants de l'École de rugby.
- Pouvoir parler aux éducateurs de son enfant dans de bonnes conditions.
- Proposer son aide et ses compétences pour aider le club.

⇒ LEURS DEVOIRS

- Adhérer au projet sportif du club.
- Accompagner le plus souvent possible et rester en retrait pendant l'activité.
- Veiller à l'assiduité et à la ponctualité de son enfant.
- Prévenir en cas d'absence.
- Se mettre en relation avec les éducateurs et les dirigeants en cas de problème.
- Aider l'éducateur dans sa tâche : attitude, tenue, propos.
- Aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe.
- Être de bons spectateurs et supporters.
- Soutenir l'enfant et ses partenaires en supporter exemplaire.
- Respecter l'arbitre, souvent en formation ou un éducateur.
- Considérer l'école de rugby et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation.
- Considérer la compétition comme un moyen de formation.
- Se mettre à la disposition de l'éducateur ou des dirigeants en cas de force majeure.
- Se mettre en relation avec l'éducateur responsable et l'École de rugby en cas de problème.
- Être de bons spectateurs en applaudissant aux performances de tous les joueurs.
- Considérer que la compétition n'est qu'un moyen de formation.
- Amener les enfants 10 mn avant le début d'entraînement,
 - Mardi & vendredi entraînement de 18h00 à 19h30.
- Venir chercher les enfants à l'heure indiquée par l'éducateur :
 - Horaires de retour pour les matchs.
 - Horaires de retour pour les tournois.
 - Horaires de fin d'entraînements.

8. Règlement intérieur du RELM

Le présent règlement intérieur complète les statuts de l'association. Il précise les droits et devoirs de chacun des membres adhérents ainsi que les règles de bonne conduite à tenir pour la bonne marche du club et la bonne pratique de notre discipline.

Le règlement intérieur du RELM sera mis en application à compter de la saison 2020/2021. Le présent règlement intérieur est modifiable par le Comité Directeur chaque fois que celui-ci le juge nécessaire.

DECLINAISON DES ARTICLES EN VIGUEUR

⇒ ARTICLE 1 : AFFILIATION

Le RELM est affilié à la Fédération Française De Rugby ; par cette affiliation, il s'engage à se conformer aux statuts et règlement mis en place par cette fédération nationale ainsi que les règles propres au comité dont il dépend.

⇒ ARTICLE 2 : ORGANISATION

Le RELM est une association de type " Loi 1901 "

Elle est dirigée par un Comité Directeur constitué d'un Bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire General, d'un Trésorier, d'un ou plusieurs Vice-présidents, et auxquels s'ajoutent les membres élus lors de l'Assemblée Générale. Le nombre d'adhérents constituant le Comité Directeur est défini par les statuts.

Le Bureau et le Comité Directeur veillent à la bonne marche du club en gérant quotidiennement les intérêts sportifs, administratifs et financiers du club.

⇒ ARTICLE 3 : INSCRIPTION ET ADHESION

La demande d'adhésion à l'Association implique le respect et la signature du présent règlement, par chaque adhérent ou son représentant légal, la fourniture des documents administratifs et médicaux nécessaires à l'établissement de la licence ainsi que le paiement de la cotisation en vigueur pour la saison d'inscription.

Le club est en droit de refuser une adhésion.

En cas d'arrêt de l'activité du licencié ou de l'éviction du joueur par le club seul le Comité Directeur, est habilité à accepter ou non le remboursement total ou partiel de la cotisation.

Le licencié doit fournir ses coordonnées aux dirigeants en charge de sa catégorie et signaler tout changement dans les meilleurs délais.

⇒ ARTICLE 4 : HORAIRES ET OBLIGATION D'ENTRAINEMENT

Tout adhérent doit respecter les créneaux horaires : heures d'arrivée et heures de départ.

En dehors des horaires d'entraînement et des compétitions, le club n'est plus responsable des adhérents.

Les absences répétées aux entraînements et aux compétitions proposées constituent un manquement grave aux règles de bonne conduite en vigueur et peuvent entraîner une éviction temporaire ou définitive de l'adhérent par l'association.

⇒ **ARTICLE 5 : PARTICIPATION AUX COMPETITIONS**

Les éducateurs et entraîneurs sont responsables de la composition des équipes lors des compétitions.

Les dirigeants et le référent de chaque catégorie assurent la convocation et contrôlent la conformité des licences des joueurs sélectionnés.

Le joueur s'engage à participer à la compétition à laquelle il est sélectionné. En cas d'indisponibilité, il en informe ses éducateurs et/ou dirigeants dans les meilleurs délais.

La participation aux compétitions n'est pas un dû mais la récompense des efforts fournis aux entraînements et des performances en match. Le référent devra être prévenu de la présence de votre enfant au moins le mercredi si l'activité a lieu le samedi.

Sachez que nous payons les clubs qui nous reçoivent sans remboursement si désistement.

⇒ **ARTICLE 6 : RESPECT DU MATERIEL & BIENS PERSONNELS.**

Tout adhérent doit respecter l'ensemble des installations ainsi que le matériel qui lui est prêté, tant au sein des installations du club que lors des déplacements à l'extérieur.

Les vestiaires sont ouverts ½ heure avant le début des entraînements et fermés ½ heure après la fin de séance.

Les papiers et objets de valeurs sont à remettre aux responsables de la section. La restitution est effectuée par un dirigeant après vérification de l'identité du demandeur et justificatif de la propriété de l'objet.

Le club ne peut être tenu responsable en cas de vols commis ; il est donc fortement conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires et autres parties de l'enceinte sportive.

En cas de vol avéré ou de dégradation de la part d'un de ses membres, le club est en droit de prendre des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'association.

Lors des déplacements, les adhérents veilleront à observer un comportement irréprochable, notamment pendant les trajets en car : le respect des chauffeurs, des autres usagers, du matériel, des consignes de sécurité, des règles de vie.

Lors des déplacements les téléphones portables sont interdits. Chaque éducateur envoie un message aux parents de sa catégorie via son téléphone portable.

⇒ **ARTICLE 7 : VALEURS MORALES ET RESPECT**

Le licencié et l'adhérent doivent avoir un comportement respectueux envers les entraîneurs, éducateurs, et toutes les personnes encadrantes du club ainsi que tous les autres licenciés et adhérents.

Le corps arbitral et ses différents représentants sont les garants des règles de notre jeu et les porteurs des valeurs morales telles que l'équité et la loyauté chères à notre sport. Les joueurs, entraîneurs, éducateurs et dirigeants doivent observer le plus grand respect envers ceux-ci.

Le respect d'autrui s'applique aussi aux membres des équipes visiteuses ainsi qu'à leurs supporters.

Les supporters membres du club doivent adopter un comportement respectueux et cordial envers l'arbitre, le directeur de match et tous les officiels.

Toutes agressions verbales ou physiques et tout comportement outrancier envers les officiels ; encadrants ou joueurs durant une compétition sont passibles d'une sanction pouvant entraîner l'éviction du club et l'interdiction du stade.

Les règles éthiques régissant la pratique de notre sport, l'encadrement des joueurs et l'accompagnement des équipes, sont détaillées dans les chartes des joueurs, éducateurs, dirigeants, parents, supporters, signées par l'ensemble des adhérents ou par leurs représentants en début de saison.

Tout manquement à ces règles pourra donner lieu à une saisie de la commission de la discipline et à l'application d'une sanction telle que définie à l'article 11.

⇒ **ARTICLE 8 : VIE ASSOCIATIVE**

Le Club House est un espace contrôlé accessible les jours d'entraînements et de compétitions. Le Club House est un lieu d'accueil, pas un vestiaire ni un parking à vélo.

La fermeture du Club House a lieu après les horaires d'entraînements et à la fin des compétitions en fonction des horaires de présences des dirigeants et éducateurs présents.

Le Club House est un espace non-fumeur.

Les adhérents doivent veiller à la propreté et au rangement du Club House et de ses abords.

⇒ **ARTICLE 9 : HYGIENE, EQUIPEMENT ET SECURITE**

Le joueur se change dans les vestiaires. Il est bon de rappeler que le Club House est un lieu d'accueil non pas un vestiaire.

Il est possible de prendre une douche après chaque entraînement.

Le joueur s'entraîne avec une tenue adéquate : short, chaussettes hautes, maillot, survêtement et vareuse en cas de froid, le protège dents est obligatoire.

Le joueur doit porter les couleurs du club en compétition.

⇒ **ARTICLE 10 : REGLES PARENTS ET AUTRES REPRESENTANTS LEGAUX**

Ils doivent :

- Respecter le règlement intérieur au club.
- Participer aux réunions d'informations.
- Informer les dirigeants de l'absence de leur enfant au plus tôt.
- Être responsable de l'assiduité de leur enfant aux entraînements. Un absentéisme important et/ou non justifié conditionnera la réinscription ou non l'année suivante.
- Déposer et récupérer leur enfant au Club House à l'heure. Les enfants doivent être présents 10 min avant l'entraînement et récupérés dès la fin de la séance.
- Veiller à ce que leur enfant ait l'intégralité de son équipement (protège-dents, serviettes...) Pour rappel, la douche après l'entraînement est possible.
- S'assurer que leur enfant ait une tenue de rechange pour lui permettre de remonter dans le car. (Basket et change)
- Soutenir l'équipe, respecter l'arbitre, les dirigeants et ne pas intervenir dans les décisions des éducateurs.
- Encourager leur enfant lors des matchs.
- Respecter l'obligation de ne pas entrer dans les vestiaires en dehors des encadrants
- Les parents et autres représentants légaux s'engagent à faire respecter le présent règlement aux mineurs dont ils ont la charge.

Durant les matchs les parents ne sont pas acceptés sur les terrains et doivent rester derrière les mains courantes ou à défaut à 1 mètre de la ligne de délimitation de l'aire de jeu.

Les parents et représentants légaux ont les mêmes obligations de respect et d'engagements moraux que les joueurs, entraîneurs, éducateurs, dirigeants. (Cf. article 5)

En cas d'interrogation, je peux discuter avec les dirigeants et ou éducateurs.

En cas de désaccord avec les dirigeants et ou éducateurs, le Président du RELM est l'interlocuteur à privilégier.

⇒ **ARTICLE 11 : COMMISSION DE DISCIPLINE ET SANCTION**

Toute violation des règles consignées dans le présent règlement peut entraîner une sanction.

Les sanctions peuvent aller du simple avertissement à l'exclusion définitive.

Certaines fautes peuvent entraîner le passage devant la commission de discipline.

La composition et la saisie de cette commission est à la discrétion du Président du club ou à défaut du secrétaire général. Elle est composée d'au moins 5 membres :

- Trois membres du Comité Directeur dont un membre du Bureau
- Un cadre sportif
- Un ou plusieurs dirigeants de la catégorie

La commission, après audition des différents protagonistes, prononce la sanction encourue par le(s) fautif(s) ainsi que les modalités d'application.

Le licencié pourra interjeter appel de son cas par une commission d'appel composée du Président et de membres du comité qui se prononcera en dernier ressort.

Chaque membre doit avoir pris connaissance du règlement intérieur ; à cet effet, un exemplaire est affiché au Club House et, sur demande, un exemplaire peut être fourni à l'intéressé.

Chaque référent doit assurer la diffusion du présent règlement dans sa catégorie.

⇒ **ARTICLE 12 : BALLON ROUGE**

Exemple d'incident : un joueur s'est bagarré avec un autre joueur.

Un système de « BALLON ROUGE » sera adopté comme suit

- **UN** Ballon rouge : un avertissement
- **DEUX** Ballons rouges : exclusion temporaire de 15 jours
- **TROIS** Ballons rouges : exclusion définitive.

En cas d'exclusion définitive, il ne serait être question d'un quelconque remboursement de la cotisation ou de l'assurance si ce n'est le rendu du chèque de caution concernant l'équipement à condition que celui-ci soit remis au complet.

L'attribution de ces « BALLONS ROUGES » pourra intervenir dans le choix des éducateurs pour associer le ou les enfants concernés à certaines animations, notamment concernant des tournois ou le voyage de fin d'année.

9. Actions pédagogiques par catégorie

CATEGORIE M6

⇒ L'ÉVEIL – DECOUVERTE DE LA PRATIQUE

L'objectif fondamental est, par la découverte des bases du rugby, de promouvoir le plaisir et la participation à une activité sportive collective ainsi que le développement des capacités de mouvement.

- Sur le plan technique, tous les enfants cherchent à s'approprier le ballon et éprouvent des difficultés à le lâcher pour servir les copains. On constate donc tout naturellement dans le jeu un effet de « grappe » autour du ballon.
- Sur le plan physique, l'enfant faiblement coordonné adore courir mais ne sait pas doser ses efforts. Il reste peu exposé aux blessures grâce à des articulations très souples.

L'objectif de l'éducateur, pour la découverte du rugby, est d'animer des ateliers ludiques ou cohabitent des jeux à thème avec manipulation de ballons et des jeux de coordination physique et de lutte individuelle ou collective.

⇒ OBJECTIFS PARTICULIERS :

- Appréhender les règles fondamentales en accord avec le rugby digest pour cette catégorie : la passe en arrière, le tenu
- Avancer
- Vaincre la peur du contact avec les autres et avec le sol
- Développer la coordination physique (courir, sauter, tomber, attraper et manipuler le ballon et d'autres objets)

Jouer une grosse partie de la saison en « toucher + 2 secondes » voire toute la saison afin de dédramatiser le contact, de rendre l'activité très ludique et participative pour l'ensemble des joueurs.

En complément, durant cette période l'éducateur devra aussi travailler le contact avec le sol et avec l'adversaire ce qui permettra de terminer la saison par du jeu au contact en fonction des niveaux.

Chaque séance sera construite dans le thème général du cycle dans lequel elle s'insère. Son objectif sera déterminé par l'éducateur en fonction de l'évaluation faite précédemment dans les jeux « d'entraînement ».

Pour l'enfant, dans tout jeu, il y a un vainqueur. Il est donc primordial que chaque jeu fasse gagner des points.

Les exercices de pratique d'une habileté précise dureront environ 5 à 10 minutes, pour une séance d'1 heure maximum.

⇒ SCHEMA DE LA SEANCE :

- Échauffement
- Exercices – Ateliers
- Petit match - jeu
- Retour au calme

CATEGORIE M8

⇒ L'INITIATION – DECOUVERTE OU SENSIBILISATION A LA PRATIQUE

L'objectif fondamental est le développement des habiletés sportives générales en incluant les principes fondamentaux du rugby ainsi que le développement de l'esprit collectif, dans un environnement amusant.

Pour la plupart des enfants, c'est le moment de la découverte du rugby. Ceux-ci veulent apprendre et progresser.

⇒ OBJECTIFS PARTICULIERS :

- Continuer à développer l'acquisition des règles fondamentales
- Assimiler la notion d'avancer avec ou sans ballon,
- Vaincre la peur du contact
- Créer une dynamique de groupe.

Les éducateurs mettent en place des séances avec des ateliers à thème basés sur des jeux qui favorisent :

- Un travail technique sans et avec ballon : passer, recevoir, porter, frapper, lancer, sauter
- Un travail physique : agilité, équilibre, coordination, vitesse.

Les jeux mis en place doivent aussi aider au développement de la perception des espaces de jeux et des habiletés de contournement.

Chaque séance sera construite dans le thème général du cycle dans lequel elle s'insère. Son objectif sera déterminé par l'éducateur en fonction de l'évaluation faite précédemment dans les jeux « d'entraînement ».

Pour l'enfant, dans tout jeu, il y a un vainqueur. Il est donc primordial que chaque jeu fasse gagner des points.

Une séance durera 1 heure maximum

⇒ SCHEMA DE LA SEANCE :

- Échauffement
- Exercices – Ateliers
- Petit match - jeu
- Retour au calme

Jouer une grosse partie de la saison en « toucher + 2 secondes » afin de dédramatiser le contact, de rendre l'activité très ludique et participative pour l'ensemble des joueurs.

En complément, durant cette période l'éducateur devra aussi travailler le contact avec le sol et avec l'adversaire ce qui permettra de terminer la saison par du jeu au contact (tel que décrit dans les formes de « jeu à contacts aménagés »).

CATEGORIE M10

⇒ TRANSITION DU RUGBY DECOUVERTE AU RUGBY EDUCATIF -

DEVELOPPEMENT DES RUDIMENTS

Les objectifs principaux sont l'amélioration des habiletés sportives générales et le développement des habiletés principales du rugby.

Il est aussi important à ce stade que les enfants apprennent à s'entraîner.

⇒ OBJECTIFS PARTICULIERS :

- Renforcer l'acquisition des règles fondamentales du rugby et de l'éthique du sport
- Assimiler la notion d'avancer pour attaquer et pour défendre
- Développer une confiance dans le contact
- Développer les habiletés de groupe
- Introduction aux organisations tactiques (attaque – défense)

Les éducateurs mettent en place des séances avec des ateliers à thème basés sur des jeux qui favorisent :

- Un travail technique sans et avec ballon : passer, recevoir, porter, frapper, lancer, sauter
- Un travail physique : agilité, équilibre, coordination, vitesse
- Le développement des habiletés tactiques : perception des espaces de jeux, choix de jeu, attaque, défense

Chaque séance sera construite dans le thème général du cycle dans lequel elle s'insère. Son objectif sera déterminé par l'éducateur en fonction de l'évaluation faite précédemment dans les jeux d'entraînement et les matchs.

Pour l'enfant, dans tout jeu, il y a un vainqueur. Il est donc primordial que chaque jeu fasse gagner des points.

Une séance durera 1 heure à 1 heure 15 min

⇒ SCHEMA DE LA SEANCE :

- Échauffement
- Exercices – Ateliers
- Petit match – jeu
- Retour au calme - débriefing

Première partie de saison, une pratique à 5 X 5 en « jeu au contact ». Cette forme de pratique permettra de consolider les acquis en termes de lecture du jeu, de prises d'initiatives, de jeu dans les intervalles et enfin de continuité du jeu.

Ensuite pratique du jeu avec les règles du rugby éducatif.

CATEGORIE M12

⇒ **RENFORCEMENT DES PRINCIPES DU RUGBY**

Les objectifs principaux sont l'amélioration et la consolidation des habiletés sportives générales et des habiletés principales du rugby.

Les joueurs doivent commencer à s'entraîner

⇒ **OBJECTIFS PARTICULIERS :**

- Renforcer l'acquisition des règles fondamentales du rugby
- Apprentissage des règles complémentaires (digest M12 + communes)
- Développer la condition physique (endurance – vitesse - gainage)
- Développer les acquis techniques
- Consolider les habiletés de groupe
- Développer les tactiques particulières (attaque – défense)
- Apprentissage de la concentration – gestion émotionnelle

Les éducateurs mettent en place des séances d'entraînement contenant des situations permettant :

- Un travail technique sans et avec ballon
- Un travail physique : agilité, équilibre, coordination, vitesse, gainage
- Le développement des habiletés tactiques : perception des espaces de jeu, choix de jeu, attaque, défense

Chaque séance sera construite dans le thème général du cycle dans lequel elle s'insère. Son objectif sera déterminé par l'éducateur en fonction de l'évaluation faite lors des entraînements et des matchs précédents.

Une séance durera 1 heure 30 min

⇒ **SCHEMA DE LA SEANCE :**

- Échauffement – briefing
- Ateliers technique individuelle et/ou collective
- Jeu collectif total
- Retour au calme – étirements - débriefing

Première partie de saison, une pratique à 5 X 5 en « jeu au contact ». Cette forme de pratique permettra de consolider les acquis en termes de lecture du jeu, de prises d'initiatives, de jeu dans les intervalles et enfin de continuité du jeu.

Ensuite pratique du jeu avec les règles du rugby éducatif (Idem M10)

CATEGORIE M14

⇒ RENFORCEMENT DES PRINCIPES DU RUGBY - PERFECTIONNEMENT

Les objectifs principaux sont la consolidation des habiletés sportives générales et des habiletés principales du rugby.

⇒ OBJECTIFS PARTICULIERS :

- Consolider l'acquisition des règles fondamentales
- Apprentissage des règles complémentaires (digest M14 et F15 + communes)
- Développer l'endurance, la vitesse et la force
- Consolider les acquis techniques
- Consolider les habiletés de groupe
- Consolider les tactiques particulières (attaque – défense)
- Développer les compétences mentales

Les éducateurs mettent en place des séances d'entraînement contenant des situations permettant :

- Un travail technique et physique
- Le renforcement des habiletés tactiques
 - Perception et évaluation des espaces de jeu et des rapports de force lors des 3 phases de jeu (mouvement général, fixation, statique)
 - Prise de décision (choix de jeu – forme de jeu)
- Le développement des capacités stratégiques

Chaque séance sera construite dans le thème général du cycle dans lequel elle s'insère. Son objectif sera déterminé par l'éducateur en fonction de l'évaluation faite lors des entraînements et des matchs précédents.

Une séance durera 1 heure 30 min

⇒ SCHEMA DE LA SEANCE :

- Échauffement – briefing
- Ateliers technique individuelle et/ou collective
- Jeu collectif total
- Retour au calme – étirements - débriefing

Par ailleurs, pour répondre aux exigences réglementaires du jeu à XV, les éducateurs mettent en place des séances spécifiques pour les joueurs de devant et les jeunes arbitres.

- Joueurs de devant :
 - Identification des profils, exercices adaptés pour le passeport « Joueurs de devant »
- Jeunes arbitres « Je Joue Arbitre » :
 - Préparation à l'arbitrage, et participation aux séances organisées au niveau départemental

Première partie de saison à 7 X 7 (septembre et octobre) pour tout le monde le temps de préparer les joueurs aux divers passeports (joueur de devant, arbitrage, sécurité). Durant cette période le jeu au contact sera utilisé.

Puis jeu à 15 X 15 avec les règles actuelles du rugby éducatif ou pour les collectifs ayant des problèmes d'effectifs (ou pour des équipes 2) jeu à 10 X 10 avec les règles du rugby éducatif

Orange Rugby Challenge

Préparation et participation au Orange Rugby Challenge et au concours d'arbitrage régional.

Autres activités multisports communes à toutes les catégories :

- Voyages de fin d'année
- Activité multi sport
- Sorties vélos

10. Apprentissage & mise en situation

ÉLÉMENT INDISSOCIABLE DE L'APPRENTISSAGE

Parce que tout ce que fait un joueur en situation de jeu dépend de ce que fait l'adversaire et son partenaire
Le rôle du **PARTENAIRE DE JEU** dans le contexte de formation et de mise en place sur des situations pédagogique, est primordial dans la réussite de ses objectifs.



*En jeu, la présence d'adversaire crée **des situations qui elles-mêmes dictent les actes et les gestes adaptés***

*L'intérêt du travail en opposition dans un premier temps est de créer des conditions réelles de jeu et de placer les joueurs dans un contexte à la fois **tactique et technique***

Le jeu à vide ou sans ballon peut permettre la compréhension et l'appropriation des consignes et orientations des joueurs (ne pas faire du systématique)

⇒ POINTS DE VIGILANCE

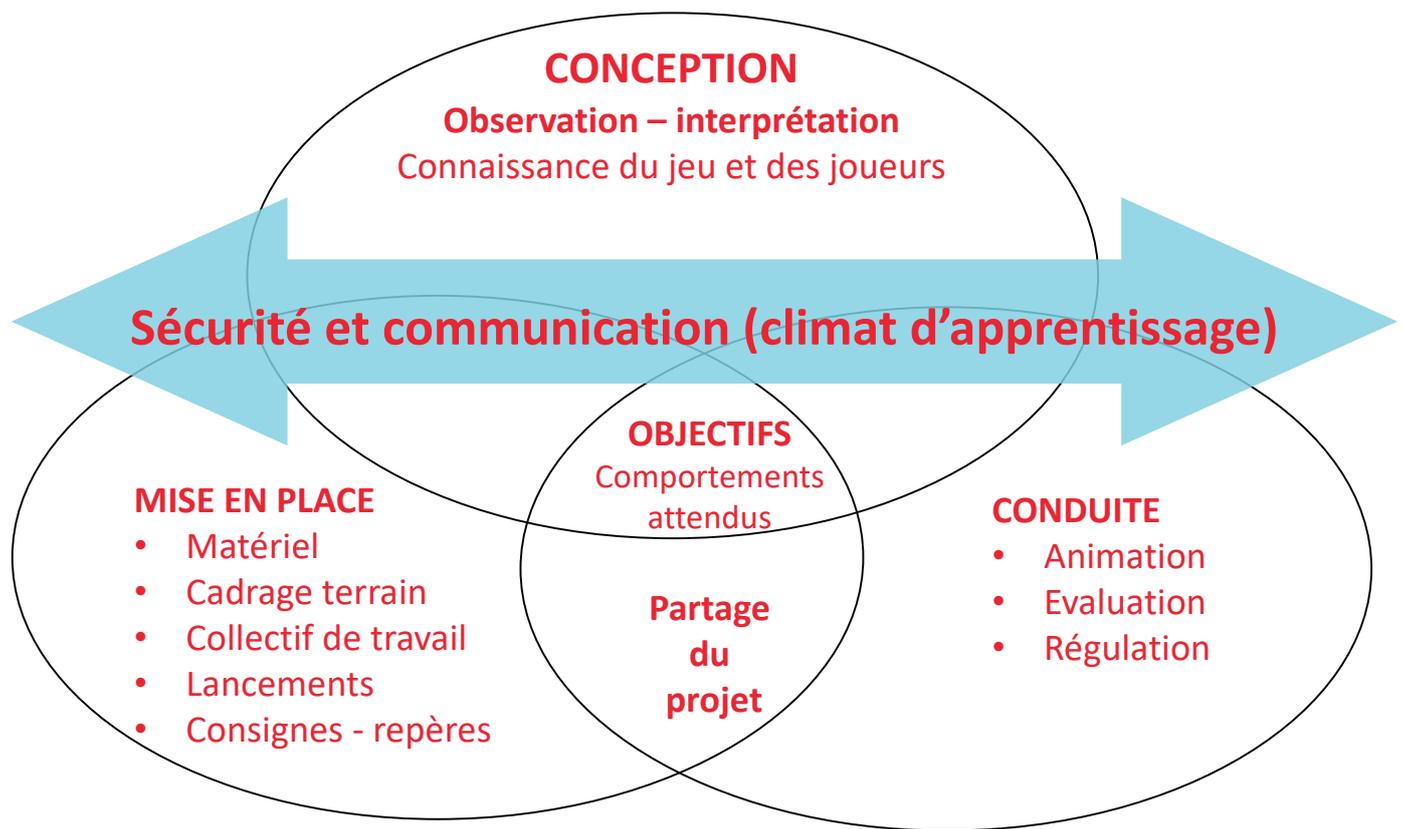
Il faut toutefois respecter une certaine mesure.
La difficulté consiste à juger de la juste quantité.
En revanche on constatera des progrès à la séance suivante

PEU = FRAGILITE de l'ACQUIS

TROP = SATURATION et PERTE de l'ADHESION



CONCEPTION D'UNE SEANCE



⇒ MATERIEL & CADRAGE TERRAIN

- Indispensable d'utiliser :
 - Des maillots ou chasubles de couleur différente (apprendre à voir vite...)
 - Des ballons de qualité et de taille adaptée
 - Terrain herbeux aux dimensions adaptées
 - Des balises légères et basses (délimitation terrain, points de départ, passages obligés...)
- Collectif de travail :
 - En début de séance utilisation du collectif total pour :
 - Éveiller l'attention des joueurs
 - Poser (et commencer à résoudre) le problème.
 - Utiliser le travail en collectif de ligne afin de coordonner les actions de chacun des joueurs engagés dans l'action.
 - Utiliser du travail homme contre homme afin d'affiner les réponses.
 - Automatiser des gestes ou actions coordonnées sans opposition.
- Lancement : consignes & repères
 - Prévoir plusieurs temps afin de :
 - Laisser le temps à la pré action,
 - Permettre une organisation efficace.
 - Reproduire les conditions réelles de jeu (situations avantageuses, d'équilibre, désavantageuses...).
 - Privilégier les consignes collectives, courtes et précises.

Les consignes de mise en place et de fonctionnement doivent être connues de tous (nombre de joueurs, temps de départ) et permettent d'apprécier ainsi les choix et les réalisations du groupe auquel le problème est posé.

Avant chaque lancement, nécessité de laisser aux joueurs le temps pour la « visualisation » de sa tâche et la sollicitation de ses capacités mentales.

⇒ CONDITION DE TRAVAIL

- Il est impératif de créer un climat :
 - Sécuritaire,
 - Serein,
 - Procurent du plaisir.

Mais également d'exiger des moments d'application et d'attention suffisants pour amener les joueurs à un état de motivation, de concentration et de vigilance améliorant l'apprentissage

⇒ LE PROJET

Celui de l'éducateur doit devenir celui du joueur. Le joueur doit être demandeur de progrès

Il est donc nécessaire de valoriser l'aspect ludique en utilisant la notion de contrat et de défis, et en exacerbant la notion de marque (score). Le but de la situation doit être connu de tous les joueurs et les critères d'(auto)évaluation doivent être communiqués et compris

11. Suivi & accompagnement des joueurs

Gage de qualité, l'École de Rugby du RELM a déposé une demande de renouvellement de la labellisation.

C'est le fruit d'un travail constant et d'une volonté toujours plus accrue de vouloir progresser pour le plus grand plaisir des enfants. Plus que jamais, cette labellisation nous invite tous (enfants, parents et membres du Club) à faire preuve d'exemplarité en tout point et en tout lieu.

Notre souhait est de réaliser un travail de formation sérieux et continu dans le temps où chaque joueur peut recevoir une éducation rugbystique appropriée à sa catégorie afin d'appréhender au mieux les exigences de ce sport collectif.

Pour cela, l'École De Rugby du RELM s'engage à mettre à votre disposition :

- Des dirigeants bénévoles passionnés et dévoués,
- Des éducateurs bénévoles brevetés ou en cours de qualification,
- Des installations performantes et du matériel de qualité.

OBJECTIFS GENERAUX

- Fixer des objectifs précis et cohérents et atteignables/réalistes par rapport à la structure, à la population, à l'environnement, aux conditions matérielles & financières.
- Préserver les acquis des savoir-faire, savoir-être & savoir bien vivre existants
- Affirmer une identité de formation propre à nos valeurs & à notre histoire.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Harmoniser les pratiques pédagogiques et garantir de la cohérence autour du club support & des orientations de la FFR.
- Agglomérer les savoir-être & savoir-faire de façon à accompagner les joueurs dans les meilleures conditions.

12. Évaluation du joueur en EDR

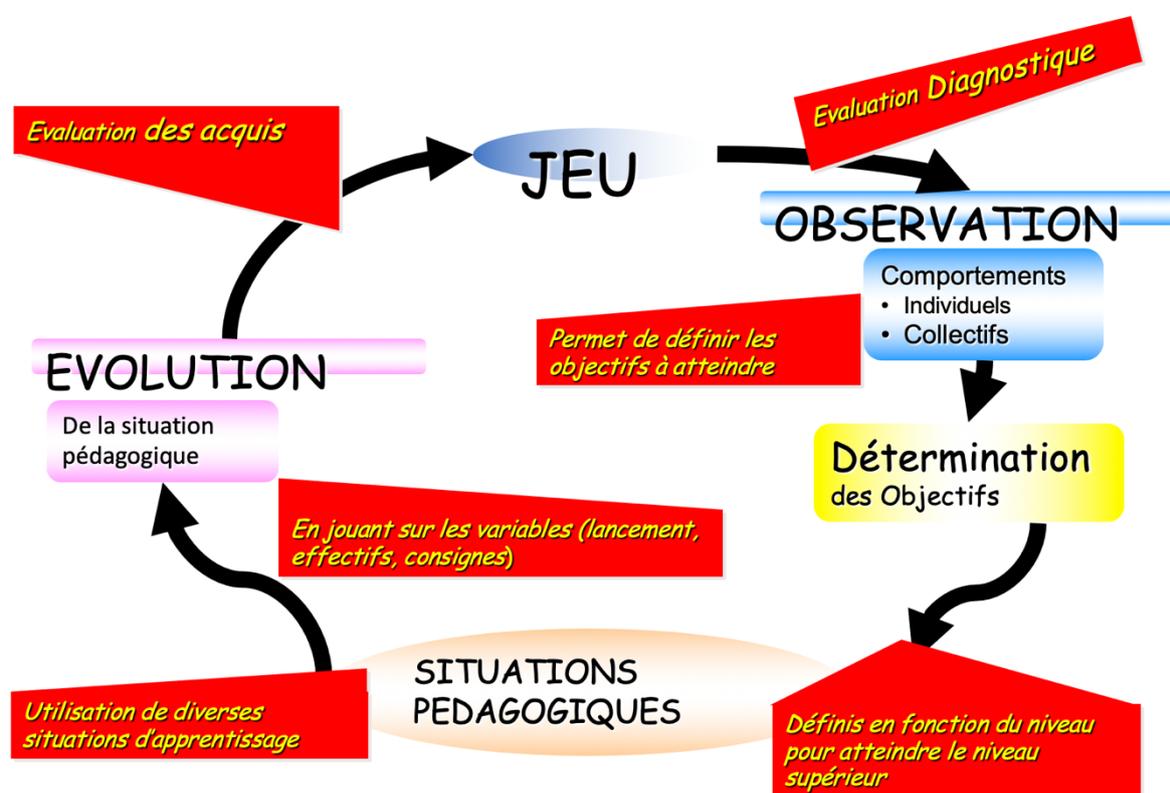
Le joueur se construit et construit son rugby dans une logique de continuité. Du joueur M6 au joueur M14, on distingue 4 grandes catégories et étapes dans sa formation pour lesquelles il est nécessaire de définir les objectifs spécifiques.

Les premières années sont les plus importantes dans la construction du joueur de rugby. C'est bien la formation en école de rugby qui est le socle de la construction du joueur.

QU'EST-CE QU'ÉVALUER ?

C'est émettre un jugement de valeur à partir d'informations choisies, dans le but de définir ou d'améliorer un projet destiné à faire progresser à un instant T.

ÉVALUER, n'est pas une mode, c'est une nécessité pour maîtriser et faire progresser un groupe ou un individu



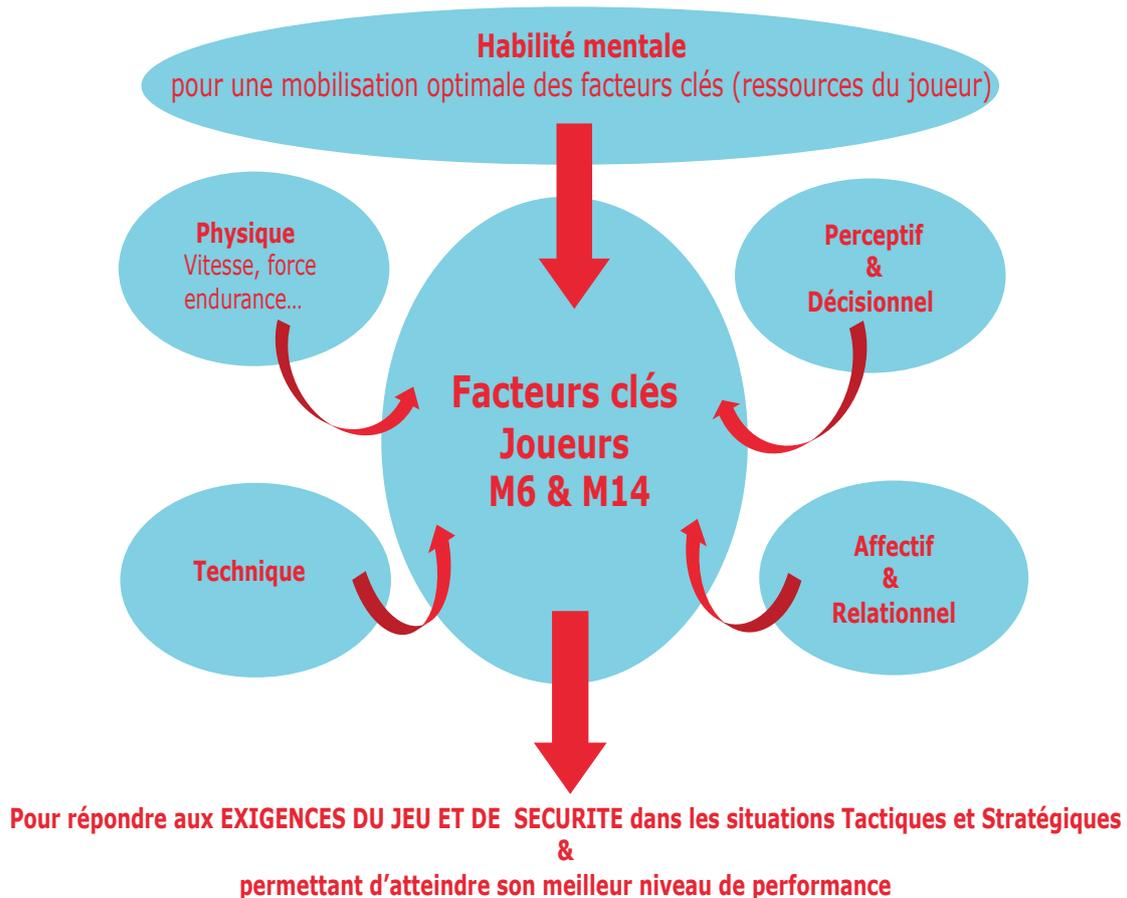
POURQUOI ÉVALUER ?

- Pour permettre à tous les éducateurs ou l'entraîneur de construire, en toute sécurité un joueur autonome, créatif & adaptatif.
- Pour donner à l'éducateur ou l'entraîneur et aux sportifs les informations nécessaires à la conduite de leurs projets respectifs.
- Pour maîtriser l'évolution & faire progresser un groupe ou un individu.
- Pour savoir où on en est aussi, même si la compétition est le meilleur temps pour cela

Les éducateurs et les entraîneurs, ne doivent pas oublier d'évaluer l'efficacité de leurs entraînements et de leurs approches pédagogiques.

QUELS REPERES POUR EVALUER EN ECOLE DE RUGBY ?

⇒ IDENTIFICATION DES FACTEURS CLES JOUEURS DE M6 A M14



QUELS SUPPORTS DE REFERENCE ?

- Le plan de formation de la Direction Technique Nationale FFR.
 - https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/ecole_de_rugby/documents_utiles_edr
- Le Site WEB Éducateur/Entraîneur FFR
 - <http://formation.ffr.fr>

QUELS OUTILS ?

Les outils utilisés doivent être accessibles, c'est-à-dire exiger peu de ressources (humaines, matérielles, financières) et les efforts doivent être rentabilisés par des résultats significatifs.

- Le Projet Pédagogique RELM
- Grille des observables ¹par catégorie qui doit être en cohérence avec le plan de formation FFR
- Grille repère démarche pédagogique²
- Fiche de construction d'une séance³
- Analyse de Séquence vidéo (Atelier FFR)
- Prévention des blessures chez le jeune joueur

¹ Annexe 1

² Annexe 2

³ Annexe 3

13. Actions de prévention

CONTEXTE

Le ministère des sports a mis en place un suivi régulier des travaux réalisés par la Fédération Française de Rugby (FFR) dans le domaine de la formation des joueurs et de l'édiction des règles sportives.

Une première initiative de la FFR, est de mettre en place un plan d'action global, intitulé « Rugby bien joué », qui se décline en 4 axes :

- Axe 1 « bien pratiqué » : mettre en avant le jeu d'évitement pour diminuer le nombre de situations à risque, et ce, dès le plus jeune âge (suppression des passages en force => aménagement des règles d'arbitrage en conséquence).
- Axe 2 « bien préparé » : valoriser les pratiques d'échauffement pour prévenir les blessures et les éviter.
- Axe 3 : « bien informé » : mieux communiquer sur l'identification des risques du jeu et des conséquences, notamment celles liées aux commotions.
- Axe 4 « bien suivi » : mettre en place des outils scientifiques performants pour le suivi et la prévention de l'accidentologie spécifique au rugby.

Ce plan « rugby bien joué »⁴ sera complété à la prochaine rentrée sportive par la diffusion d'un livret du jeune joueur dans lequel seront validées les connaissances et compétences acquises pendant le parcours de formation du jeune.

S'agissant de la pratique dans les différentes divisions nationales, la FFR est la seule fédération nationale qui a pris des mesures de différenciation des règles applicables aux divisions nationales sous statut amateur (fédérale 2 et fédérale 3, 240 clubs) de celles imposées par la fédération internationale (IRB) pour les divisions nationales sous statut professionnel (Top14, ProD2, Fédérale 1, 78 équipes). Ainsi, des règles particulières relatives aux poussées en mêlée et aux placages (placages sous la ligne du sternum) sont imposées aux premières divisions nationales (Fed2 et Fed3). Un second volet relatif au placage à deux est à l'étude.

Concernant plus particulièrement les jeunes joueurs de haut ou de bon niveau (catégorie Espoirs, moins de 21 ans), la FFR s'attache à concilier la préparation à l'accès à la pratique du rugby professionnel et la protection des joueurs en imposant de nouvelles règles de composition des équipes (homogénéisation des niveaux de maturité physique des joueurs). Ainsi, les collectifs « moins de 21 ans » pourront uniquement être renforcés par un nombre limité de joueurs âgés de moins de 23 ans (4) alors que par le passé des joueurs plus âgés (seniors plus de 23 ans) étaient autorisés à renforcer ces collectifs.

Par ailleurs, la FFR a généralisé l'utilisation du carton bleu (suspicion de commotion constatée par l'arbitre entraînant une interdiction de jeu avant contrevisite médicale) à l'ensemble du rugby amateur (divisions nationales puis divisions régionales après plan de formation complémentaire des arbitres).

De plus, un observatoire exhaustif de la traumatologie en rugby vient d'être mis en place en partenariat avec l'institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement pour disposer d'une approche objective des risques encourus et des conduites préventives à développer.

Dans le développement de cette stratégie globale, la FFR fait figure de fédération exemplaire parmi toutes les fédérations internationales. Le ministère des sports s'attachera à soutenir cette fédération dans son action ainsi qu'à évaluer régulièrement ses effets pour permettre au rugby de demeurer la pratique sportive porteuse des nombreuses et belles valeurs qui lui sont associées de longue date.

⁴ Annexe 4

PREVENTION DE ACCIDENTS CHEZ LE JEUNE JOUEUR

En matière de prévention des accidents chez les jeunes joueurs, les éducateurs et entraîneurs s'engagent à la plus grande vigilance s'agissant des points suivants :

⇒ PREVENTION DES BLESSURES :

- HYDRATATION abondante, en toute saison. Avant, Pendant et Après.
- ECHAUFFEMENT indispensable. Durée : 10 minutes MINIMUM.
- BILAN DENTAIRE. Une bonne articulée dentaire diminue les risques musculaires.
- BILAN PODOLOGIQUE. A partir de M10. A renouveler tous les ans si anomalie. Tout trouble podologique entraîne des troubles musculaires et vertébraux.
- DEPISTAGE DES ASYMETRIES de longueur des membres inférieurs et des troubles de la statique vertébrale.

⇒ ÉLECTROCARDIOGRAMME :

- Pour les M12 premières licences. Recherche d'un dysfonctionnement cardiaque. (Loi-Juillet 2017)

⇒ LES EQUIPEMENTS :

- BIEN CHOISIR SES CRAMPONS :
 - Terrain sec et dur : crampons moulés
 - Terrain souple : crampons moulés pour les 3/4 variables pour les avants (NB : En École de Rugby, les crampons en fer à partir des M14 uniquement.)
- Conseils :
 - Bien serrer les lacets (risque d'entorse des chevilles)
 - Pas de paire de chaussure neuve pour la première fois en match.
 - Bien mettre les chaussettes pour éviter les ampoules

⇒ LE PROTEGE DENTS :

Son rôle est essentiel. Il permet le verrouillage de la colonne cervicale. Son objectif est de diminuer les lésions cervicales et les commotions cérébrales. Il permet également de protéger les dents et l'articulée dentaire.



⇒ PORT DU CASQUE :

Le casque doit être homologué il absorbe une partie de l'impact que peut subir le crâne lors du jeu. Il peut être utile chez les enfants débutants, peureux ... et néfaste chez les enfants fougues (sentiment de toute-puissance).

⇒ COQUES & AUTRES PROTECTIONS :

Aucun intérêt en école de rugby.

⇒ VETEMENT ADAPTES AU FROID, AU CHAUD, A LA PLUIE :

Attention au refroidissement entre les matches. Il faut impérativement se couvrir !!

⇒ ÉCHAUFFEMENT & GAINAGE :

- Maximum 10 minutes. Ils permettent un renforcement musculaire à tous les niveaux. Bonne prévention des « claquages » et commotions cérébrales. L'échauffement est respiratoire, cardiaque, physiologique et mental.

⇒ LA PASSEPORT DE 1^{ER} LIGNE :

En fonction de l'âge et des catégories, progressivement, le jeune va se former à un poste de jeu plus spécifique :

- La première ligne.

Le joueur ou la joueuse doit valider un « certificat d'aptitude » au poste lui autorisant cette pratique.

Cependant, il faut sensibiliser l'ensemble des joueurs à la position de pousser afin qu'ils aient la posture adaptée lors des phases d'affrontements directs (maul, ruck ...) et ainsi assurer leur sécurité.



⇒ L'ARBITRAGE :

Le rugby est un sport de combat qui doit se jouer en toute sécurité. La connaissance de la règle participe au fait de ne pas se blesser, ni à blesser l'adversaire. Le législateur a établi des règles adaptées à l'âge, mais également au niveau de jeu.

Aussi, il est important d'intégrer l'apprentissage de la règle dans le processus de formation technique du joueur dès les moins de 6 ans.⁵

L'arbitre est un acteur indispensable du jeu. IL FAUT LE RESPECTER et L'ECOUTER !

Placé au plus près de l'action, l'arbitre a sa vision des faits de jeu que tous les autres acteurs doivent accepter, bien qu'elle puisse être différente de la leur.

Parents, éducateurs, joueurs, il faut garder à l'esprit que l'erreur est humaine.



⁵ Annexe 5

⇒ ENTORSE CERVICALES & COMMOTION CEREBRALE

Souvent liées, la commotion cérébrale est une perturbation brutale du fonctionnement cérébral (clinique métabolique) faisant suite d'un traumatisme crânien.

Les signes peuvent être immédiats ou retardés. Les séquelles à distance sont graves.

Conduites à tenir :

- Arrêt immédiat de l'activité sportive
- Consultation médicale pour diagnostic
- Arrêt de 3 semaines de toutes activités sportives
- Reprise progressive des activités sportives après une nouvelle évaluation médicale
- Les récurrences sont dangereuses



⇒ LA DIETETIQUE :

L'objectif est de constituer une réserve suffisante en sucres lents pour le match.

Exemples de repas :

- La veille : Crudités – Pain – Eau Poisson ou Viande blanche – Pâtes, Céréales, Légumes Secs Yaourt – Tarte aux fruits
- Avant le match : Repas léger et facile à digérer. C'est plus une collation (les ressources se font la veille !) Pain – Céréales – Pâtes Jambon blanc – Fruits. Pas de sauces ni de sucres rapides. Les bonbons (sucres rapides) et les chips (lipides) sont à proscrire avant les matchs et les entraînements de même que toutes les boissons énergisantes.
- Pendant le match : Eau – Fruits Secs Barre de Céréales
- Après le match : Il faut reconstituer les réserves. Eau – Protéines naturelles Lait – Fromage Jambon blanc – Œufs Durs

⇒ HYGIENE DE VIE :

Une alimentation saine et équilibrée. Le sommeil chez l'enfant est primordial tant en préparation qu'en récupération. Alcool et addictions aux toxiques : Vigilance.

Attention aux traditions festives banalisées. Tabac : Attention au tabagisme passif.

Médicaments : Uniquement par nécessité et sur prescription médicale. (Aucun médicament n'est autorisé dans la trousse à pharmacie en école de rugby).

⇒ EN SYNTHÈSE :

La qualité globale d'un sportif dépend de la réunion de quatre qualités :

- CAPACITES PHYSIQUES :
 - o Rigueur dans le suivi médical
 - o Travail personnel et entraînement collectif
- CAPACITES TECHNIQUES :
 - o Entraînements collectifs et Entraînement personnel
- CAPACITES MENTALES :
 - o Acquisition de l'endurance
- AUTOGESTION :
 - o Travail sur soi
 - o Se fixer des objectifs

L'école de rugby est l'apprentissage du rugby. Cela se fait dans le jeu et la joie. La compétition, c'est pour plus tard.

ACTIONS PREVENTIVES DU RELM :

Au-delà du nombre important de documents qui circulent sur le Web et des brochures papiers transmises par la FFR, le RELM avec le soutien du ROC, mettra en place des moments d'échanges avec des conseillers et des spécialistes dans le domaine de la santé et de la prévention.

- Les thèmes qui seront abordés sont les suivants :
 - o La prévention des blessures chez le jeune joueur
 - o Prévention des addictions
 - o La performance sans produit possible
 - o Les actions à mener en fonction du type de blessures
 - o ...

La liste n'étant pas exhaustive, les échanges engagés permettront d'enrichir éducateurs et entraîneurs et de déboucher éventuellement sur d'autres interrogations.

14. Formation Brevet Fédéral EDR

ARCHITECTURE DE LA FORMATION FEDERALE

Les éducateurs sont des éléments indispensables à la bonne formation de nos enfants. Il est essentiel qu'ils soient aidés et reconnus.

Chaque Brevet Fédéral (BF) est constitué de 3 Unités de Formation (UF) de 20 h chacune, ce qui fait un total de 60h de formation par Brevet Fédéral.

Les Unités de Formation 1 et 2 (UF1 & UF2) sont sous forme de « tronc commun » des deux brevets fédéraux :

- **Découverte – Initiation**
- **Développement**

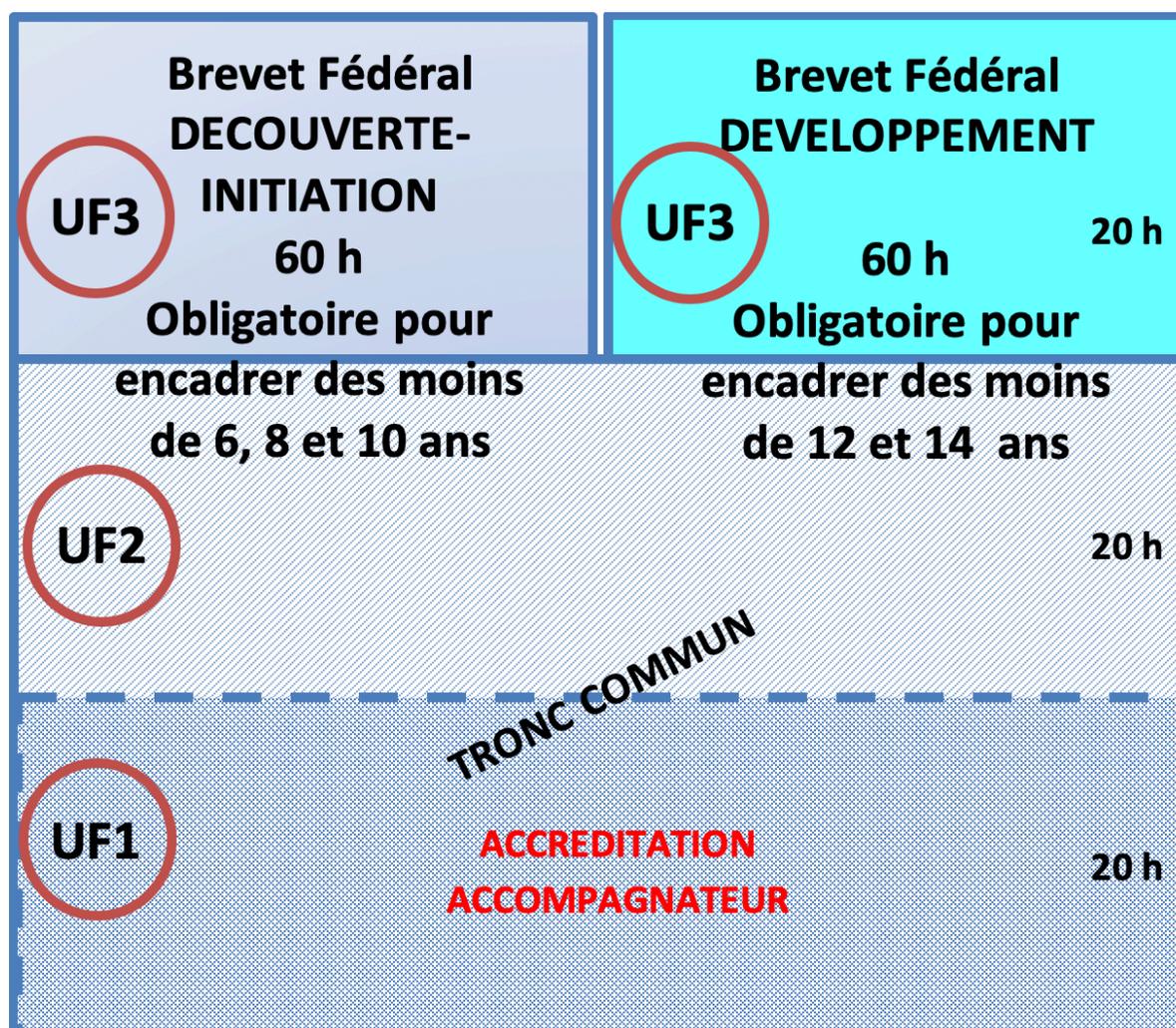
L'Unité de Formation 1 (UF1) permet également d'obtenir **l'accréditation d'accompagnateur en « Découverte-Initiation »**

Le titulaire de l'accréditation encadre des moins de 6, 8 et 10 ans, à l'entraînement ou en compétition, sous la responsabilité d'un éducateur formé de la catégorie concernée.

La durée de validité de cette accréditation est de 3 ans non renouvelable (ECF la première saison + deux saisons « Accréditation »).

L'Unité de Formation 3 (UF 3) est spécifique à chaque Brevet Fédéral, avec l'UF 3 du :

- Brevet Fédéral 6/8 & 10 ans « **Découverte-Initiation** »
- Brevet Fédéral 12 & 14 ans « **Développement** »



Architecture formation fédérale École de Rugby

NOUVEAU SECTEUR DE FORMATION FEDERALE

Historiquement, les secteurs destinés à la déclinaison de la formation Fédérale « Initialisation et développement » étaient basés sur le Narbonnais et sur le Carcassonnais (Limoux).

Après avoir échangé longuement avec le Référent Technique Départemental, les arguments que nous avons apportés ont permis d'en mettre une en place le Secteur Lauragais.

Sur la saison 2019_2020, 14 stagiaires ont pu bénéficier de cette formation de 40 heures concernant le Tronc Commun aux deux brevets Fédéraux.

Cette initiative a permis de répondre aux différentes contraintes des futurs éducateurs en adaptant les jours et horaires de formations. Elle a également permis de répondre aux besoins d'encadrement du RELM.

DISPOSITIF DE VEILLE DE CONNAISSANCES & COMPETENCES

On peut définir la connaissance et la compétence comme les capacités identifiées et reconnues de résoudre des problèmes dans un contexte donné, de manière efficiente en mobilisant et en combinant les différentes ressources telles qu'elles sont préconisées lors des formations Fédérales.

Sous la responsabilité du Président du RELM, il sera nécessaire de maintenir avec les éducateurs une veille des connaissances et des compétences lors de rendez-vous trimestriels pédagogiques.

15. Intervention périscolaire

Le ROC, grâce au partenariat avec la Direction Éducation Jeunesse de la Mairie de Castelnaudary, s'est donné comme challenge de sensibiliser à l'activité du Rugby les élèves des écoles primaires de notre ville⁶.

Cette activité, déclinée dans le cadre du périscolaire, a dû faire la preuve de son caractère éducatif auprès des enseignants et des parents pour être adoptée comme support de l'éducation physique et sportive. Son image véhiculée par les médias alimente des résistances, à cause surtout des brutalités qu'elle diffuse parfois. Mais cette pratique est sans danger et reste ludique lorsqu'elle s'adresse à de jeunes pratiquants.

Le jeu de rugby mobilise les ressources des élèves et les sollicite dans leur relation à l'environnement physique et la communication aux autres. L'appréhension une fois dépassée, la priorité du jeu est basée sur l'évitement. Les enfants découvrent les vertus et les sensations d'une activité de plein air. L'enjeu se mesure dans le domaine de la santé, par le développement de la résistance et le goût de l'effort. La dimension collective de la confrontation désigne une forme de sociabilité et de citoyenneté. Elle renforce les liens entre les équipiers et peut à l'inverse exacerber les tensions entre partenaires de jeu.

Cette communion entre les partenaires d'une équipe, constitue une des conditions nécessaires à son efficacité. L'esprit du jeu appelle l'interdépendance et le respect entre les jeunes joueurs. Les enjeux s'expriment ici en termes de solidarité et de responsabilité. Son autre mérite est de favoriser une démarche d'enseignement fondée sur la construction des savoirs être et savoir faire des élèves.

Le bilan 2019_2020 est plus qu'élogieux, car pas moins de 80 élèves garçons et filles ont été sensibilisés dans les établissements scolaires de Castelnaudary et de Villeneuve la Comptal.

Ces interventions se sont interrompues au mois de Mars 2020 en raison de l'alerte sanitaire.

⁶ Annexe 6

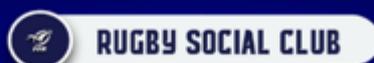
16. Actions de Cohésion sociale

CONTEXTE

Grâce aux actions menées par la Commission Rugby Social Club, la Fédération Française de Rugby souhaite favoriser le développement d'actions liées à la cohésion sociale et notamment avec l'appui à des projets innovants.

Pour cela, la Commission Rugby Social Club a lancé l'appel à projets Rugby Social Club à destination des comités et des clubs (métropolitains et outre-mer). Dans le cadre du Projet Fédéral, les projets soutenus devaient s'inscrire dans 4 thématiques.

Rugby Social Club : appel à projets



Autour du Jeu Information - promotion



RUGBY SOCIAL CLUB

1
OPV / MONDE RURAL
(City Rugby Tour ou autre)*

2
RUGBY
BIEN-ÊTRE SANTÉ*

3
DÉVELOPPEMENT DE LA
PRATIQUE FÉMININE*

4
CITOYENNETÉ*

**1 CLUB / 1 CD
= 1 THÉMATIQUE*
= 1 PROJET**

Montant de la demande
de subvention FFR =
maximum 50% du budget

Lancement : 11 février 2019,
Date limite de réception des
dossiers : 31 mars 2019

Composition du dossier :
Dossier de candidature
Clip vidéo de l'action (2 min max)

Dossier à retourner à :
cohesion.sociale@ffr.fr

Période de référence de l'action = 1 juillet 2018 au 30 juin 2019*

LES ACTIONS DE COHESION SOCIALE ET LE RELM

Si les clubs et écoles de Rugby ont pour mission principale, un rôle sportif, (découverte, perfectionnement, performance) ils ont aussi un rôle éducatif et social.

Si les collectivités s'investissent fortement dans la vie associative et notamment sportive, elles attendent naturellement en retour un investissement des clubs et autres dans les domaines éducatif et social. Ceci est encore plus vrai aujourd'hui, dans une période de gestion de plus en plus rigoureuse.

L'investissement du ROC et du RELM, dans les dispositifs à caractère éducatif et social, se justifie donc par :

- La nécessité de rendre à la société et aux collectivités un peu de ce qu'elles nous apportent, (installations, subventions, etc...).
- L'opportunité de toucher d'autres catégories de jeunes et de les intéresser à notre sport (développement).
- Accessoirement, la possibilité d'obtenir des financements permettant de développer ou pérenniser l'emploi.

Nous vous présentons ci-dessous quelques actions menées et à mener concernant des actions de cohésion sociale

ACTIONS DEJA ENGAGEES

Le dimanche 8 mars 2020, dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme, un rendez-vous citoyen autour du ballon Ovale a eu lieu en terre Lauragaise.

Cette journée portée par la Région Occitanie, par des élus de la ville de Castelnaudary et Mr Patrick Maugard (vice-président du Conseil Départemental), Mme Hélène Giral (Conseillère Régionale) des associations locales, notamment AVA Mars Bleu (Ligue contre le Cancer) a permis au Comité de l'Aude de Rugby, de s'inscrire, avec l'aide des clubs locaux (ROC Castelnaudary et le RELM) dans une démarche de cohésion sociale.

Près de 70 personnes ayant répondu à cette invitation, la journée s'est terminée avec plus de 150 convives dans une ambiance décontractée et facilitatrice d'échanges aussi nombreux qu'enrichissants.

Le RDV de 2021 devrait s'inscrire sur les mêmes repères conviviaux.

⇒ DECOUVERTE ET INITIATION



Éducateurs Brevet Fédéral EDR (ROC et Relm) avec les petit(e)s (es) Relmiste

⇒ PARTICIPATION ET AIDE LOGISTIQUE DE LA VILLE DE CASTELNAUDARY



Patrick Maugard & les Panthères (USV XV rugby à 5)

⇒ ÉCHANGES ET PARTAGES



Moments d'échanges & de partages

ACTIONS A VENIR

⇒ SPORT ADAPTE

La Fête du sport organisée à Castelnaudary par la ligue du sport Adapté, souhaite donner une place centrale au public en situation de handicap et notamment les plus démunis.

De nombreux partenaires sont mobilisés sur cette journée. En tout premier lieu, c'est la ville de Castelnaudary qui a répondu favorablement à notre sollicitation, relayée par le comité départemental du sport Adapté de l'Aude, qui a souhaité s'investir fortement dans cette journée.

Ce projet prévoit de mobiliser sur cette journée à la fois :

- Les associations gestionnaires d'établissements,
- Les services sociaux et médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap, (APAJH, UNAPEI, ASEI, ...),
- Les associations sportives locales ordinaires (tennis, natation, handisport...),
- Le tissu associatif local à travers les associations du troisième âge,
- Les instituts de formations,
- L'éducation nationale, en invitant les scolaires à participer à cette journée.

Enfin, la Fédération Française du Sport Adapté apportera son soutien à cette manifestation entrant dans l'axe de développement fédéral voué à favoriser les démarches d'inclusion par le Sport Adapté.

La Fête du sport organisée à Castelnaudary par la ligue du sport Adapté, permettra de mettre à l'honneur un public en situation de handicap. Cela passera par une proposition d'activités adaptées à tous, quel que soit le degré de handicap, l'âge et le sexe des participants.

Pour cela, une zone « activités motrices » sera par exemple prévue, ciblant les personnes les plus démunies, et les plus éloignées de la pratique. Afin de favoriser une forte mobilisation de l'ensemble du secteur social et médicosocial, nous avons choisi de proposer cette journée en semaine, et de nous associer à l'ensemble des associations gestionnaires de la région, afin de relayer l'information auprès des établissements spécialisés.

⇒ PROJET RELM

Le RELM et le ROC son club support, souhaitent intégrer cette démarche en proposant son aide logistique et son savoir-faire en matière pédagogique.



Journée du 21 septembre

17. La Charte d'éthique et de déontologie

Synthèse des efforts déjà accomplis par le passé, inspirée des recommandations formulées par le Comité national olympique et sportif français mais fidèle à l'identité de la discipline, elle a une portée générale et universelle pour le rugby français.

Elle ne se veut pas un simple recueil de doléances ou de vœux pieux. mais Elle est le fruit d'une réflexion concertée de toutes les forces vives du rugby français souhaitant s'ancre dans la société moderne et préparer l'avenir sans renier les traditions.

Cette charte entend donner au rugby français, sans prétention mais avec conviction, des exemples de bonnes pratiques permettant de poursuivre son développement et de faire face, sereinement, aux grands défis de demain.

⇒ PROJET RELM

Le Relm s'engage à diffuser et communiquer sur l'ensemble de ces règles en tant que club formateur et porteur de l'ensemble des valeurs d'éthique et de déontologie de notre sport et principalement en école de Rugby. Toutes les personnes, exerçant une activité au sein du RELM (joueurs confirmés ou débutants, anciens ou nouveaux venus, entraîneurs, éducateurs, dirigeants, supporters ...) sont dépositaires des valeurs dont le rugby est porteur. Elles sont responsables individuellement ou collectivement de leur défense et de leur promotion. En foi de quoi, chacun(e) est appelé(e) à adhérer à la présente charte.



18. Objectifs cibles du RELM



OBJECTIFS A COURT TERME

⇒ **AVRIL/MAI 2020**

- Évaluation des joueurs de 2^{ème} année de chaque catégorie (de U6 à U14)

L'objectif de cette première phase est de mesurer la pertinence des grilles d'évaluations des observables et d'apporter si nécessaire les remédiations adaptées.

- Mise en place des passerelles entre catégories pour le passage d'une catégorie à l'autre
- Focus sur le passage U14_M16
- Bilan sportif de la saison 2019_2020

⇒ **JUIN /JUILLET 2020**

- Labélisation de l'école de rugby
- Certification des éducateurs en formation
- Présentation des objectifs du Relm
- Présentation de l'organisation du Relm

OBJECTIFS A MOYEN TERME

⇒ **NOVEMBRE 2020 & AVRIL 2021**

- Renforcer les campagnes de sensibilisation et de recrutement des jeunes joueurs (M6/M8 & M10)
- Apporter de nouveaux concepts permettant l'animation des plus jeunes M3/M5
- Maintien et élargissement du dispositif périscolaire
- S'inscrire dans les actions de cohésion sociale
- Organisation des moments de rencontres avec des représentants de la santé et de la prévention
- Évaluation des joueurs de chaque catégorie (Grille des Observables)
- Évaluation des joueurs (Grilles FFR / EDR, crampons, coqs)
- Mise en place des passerelles entre catégories pour le passage d'une catégorie à l'autre
- Focus sur le passage U14_M16
- Analyse et observation des comportements et des attendus avec l'outil Vidéo
- Bilan sportif du 1^{er} semestre 2021

OBJECTIFS A LONG TERME

⇒ SAISON 2021_2022 (SOUS RESERVE D'AJUSTEMENTS)

- Pérennisation des actions menées saison 2020_2021
- Élargissement du dispositif d'évaluation des jeunes joueurs
 - Décembre
 - Mars
 - Juin
- Évaluation des joueurs (Grilles FFR / EDR, crampons, coqs)
- Mise en place des passerelles entre catégories pour le passage d'une catégorie à l'autre
- Focus sur le passage U14_M16
- Maintien et élargissement de l'outil vidéo
- Maintien et élargissement du dispositif périscolaire
- Bilan sportif du 2^{ème} semestre 2022
- Étendre le périmètre des actions de cohésion sociale

19. Annexes

ANNEXE 1 : GRILLES D'ÉVALUATION DES OBSERVABLES

⇒ GRILLE D'ÉVALUATION M6

Saison		M6		Grille d'évaluation des observables			
Catégorie	Educateur référent		Niveau psycho-affectif Prendre du plaisir à combattre loyalement Réguler son énergie dans le jeu de combat collectif Respecter l'adversaire et jouer à combattre Respecter la règle du jeu S'équilibrer Niveau psychomoteur Manipuler Coordonner ses mouvements Lancer Courir Sauter Passer Attraper Réceptionner Chuter Niveau perceptif et décisionnel Apprendre les règles fondamentales Avancer seul Avancer en grappe (groupe) Empêcher d'avancer seul Empêcher d'avancer collectivement S'investir dans la lutte collective				
Nom							
Prénom							
Né							
Date de l'évaluation							
				Caractéristiques socio affectives (cocher les caractéristiques identifiées) <input type="checkbox"/> La famille est son lieu privilégié d'évolution <input type="checkbox"/> Rupture avec la famille difficile <input type="checkbox"/> Besoin de relations privilégiées rassurantes <input type="checkbox"/> Besoin de repères, d'habitudes d'affection <input type="checkbox"/> Importance des relations amicales (copains) <input type="checkbox"/> Age du rêve, de l'imaginaire, du conte			
							

Daniel SIBRA Directeur sportif en charge du développement des joueurs entraîneurs F.S.T.P / Formation, Suivi Technique Pédagogique Roc Castelmaury

⇒ GRILLE D'ÉVALUATION M8

Saison		M8		Grille d'évaluation des observables			
Catégorie	Educateur référent		Mouvement général jeu en mouvement Assurer la vie du ballon en prenant en compte ses partenaires avant et durant sa course Effectuer de points relais positif permettant la continuité du jeu avec ses partenaires Jouer avec les distances entre partenaires, adversaires et ballon Maintenir la liaison avec ses soutiens Avoir des courses droites tout en avançant dans les espaces libres Avancer individuellement et collectivement pour marquer Avancer individuellement et collectivement pour récupérer le ballon Protéger et rendre la balle disponible, lors des situations de blocage Gestion des luttes et contacts Assurer la conservation du ballon pour maintenir l'avancée Etre actif au contact afin de maîtriser le ballon lors des blocages Etre capable de lutter debout le plus longtemps possible Déterminer si le ballon est en danger ou pas Etre capable de s'organiser avant le blocage pour conserver la dynamique d'avancer Lancer le jeu et endiguer le mouvement Etre capable de prendre les informations avant de jouer Maîtrise de jeu au pied pour soi-même (CPF lâchée des mains) maîtriser la force maîtriser la trajectoire du ballon Etre capable de d'avancer vite dans un espace libre proche Etre capable de soutenir et de se placer afin de proposer un relais positif au 1 ^{er} utilisateur Repousser les opposants Lancement de jeu Opposer le point fort au point faible et avancer Avancer en direction de l'adversaire				
				Caractéristiques socio affectives (cocher les caractéristiques identifiées) <input type="checkbox"/> L'enfant est égocentrique (moi, je) <input type="checkbox"/> Il joue à côté des autres enfants rarement avec <input type="checkbox"/> La famille est son lieu privilégié d'évolution <input type="checkbox"/> Besoin d'affection <input type="checkbox"/> Besoin de confiance <input type="checkbox"/> Besoin de sécurité			
							

Daniel SIBRA Directeur sportif en charge du développement des joueurs entraîneurs F.S.T.P / Formation, Suivi Technique Pédagogique Roc Castelmaury

⇒ GRILLE D'ÉVALUATION M10

Saison Catégorie Educateur référent		Grille d'évaluation des observables							
	Mouvement général	Participer avec ou sans ballon	Savoir se situer sur le terrain (joueur en avance ou joueur en retard)						
			Jouer avec les espaces avant de jouer avec le ballon						
			Apporter un soutien efficace au porteur du ballon pour assurer la continuité du jeu						
			Avancer en utilisant les partenaires proches						
			Prendre les informations avant le contact avec l'adversaire						
			Maîtriser les postures (port de tête, radar, tenu du ballon)						
			Maîtriser la dissociation du haut et du bas du corps						
			Maîtriser les appuis (changement de rythme)						
			Maîtriser les variations de course						
			Savoir prendre la largeur et la profondeur						
Nom Prénom Née Date de l'évaluation	Gestion des luttes et contacts	Lutter	S'organiser pour s'opposer avec des partenaires proches						
			S'organiser collectivement et individuellement pour conserver ou récupérer le ballon						
			Apporter un soutien efficace à son (ses) partenaire(s) sur les phases de blocage						
			Maîtriser les postures (port de tête, radar, tenu du ballon)						
			Empêcher l'adversaire d'avancer étou d'intervenir sur le ballon pour le récupérer						
		Aller au contact	Travail des balon et poussées						
			Travail d'arrachage						
			Travail d'ancrage au sol						
			Chercher à rester debout et à faire une passe						
			Maîtriser la chute (sécurité)						
Nom Prénom Née Date de l'évaluation	Lancement de jeu	Lancer le jeu de manière intelligente en opposant un point fort face à un point faible	Maîtriser de la transmission par la passe						
			Maîtriser le temps de départ						
			Maîtriser la direction de touche						
			Maîtriser la position et la course en fonction de la défense et de la zone à attaquer						
			Maîtriser les connexions entre avants et trois-quarts						
			Choisir le lancement en fonction de l'adversaire						
			Nom Prénom Née Date de l'évaluation	Phase ordonnées	Touches	Organiser la touche pour conquérir le ballon			
						Jouer avec l'adversaire pour lire l'espace libre (démarquage)			
						Maîtriser les lancers (préparation et fin de geste)			
						Maîtriser les lifts			
Maîtriser sauts									
Mêlée	Maîtriser la lecture de trajectoire et la lutte aérienne								
	Organiser le dispositif défensif en fonction de l'adversaire								
	Construire les comportements pour pousser en sécurité								
	Maîtrise de la sortie de balle pour lancer le jeu								
	Construire les comportements pour lutter en l'air								
Coup d'envoi	Viser les espaces libres								
Caractéristiques socio affectives (cocher les caractéristiques identifiées)									
<input type="checkbox"/> L'enfant est Agorétique (M1, M2)									
<input type="checkbox"/> Joue à côté des autres enfants sereinement avec									
<input type="checkbox"/> Personnalité qui s'affirme									
<input type="checkbox"/> L'enfant est extraverti									
<input type="checkbox"/> Sensible aux jugements sur lui									
<input type="checkbox"/> Besoin d'affection, de confiance et de sécurité									

⇒ GRILLE D'ÉVALUATION M12

Saison Catégorie Educateur référent		Grille d'évaluation des observables							
	Mouvement général	Participer avec ou sans ballon	Menacer en permanence des espaces libres (démarquage)						
			Choisir la bonne forme de jeu						
			Assurer la continuité du joueur qui avance en évitant les blocages						
			Organiser la montée défensive collective						
			Presser collectivement pour contre attaquer						
			Cibler les menaces						
			Adapter le comportement en fonction du placement par rapport au plaqueur						
			Nom Prénom Née Date de l'évaluation	Gestion des luttes et contacts	Lutter	Lire le rapport de force			
						Jouer son duel avec vitesse en évitant l'adversaire			
						Adapter le comportement en fonction du placement par rapport au porteur de balle :			
menacer									
converger									
Aller au contact	continuer ou soutenir pour conserver								
	Chercher à rester debout et à faire une passe								
	Maîtriser la chute (sécurité)								
	Libérer le plus loin possible dans son camp (passe possible)								
	Chercher la menace pour l'enlever								
Nom Prénom Née Date de l'évaluation	Lancement de jeu	Se placer pour franchir la ligne d'avantage	Maîtriser de la transmission par la passe						
			Maîtriser le temps de départ						
			Maîtriser la direction de touche						
			Maîtriser la position et la course en fonction de la défense et de la zone à attaquer						
			Maîtriser les connexions entre avants et trois-quarts						
			Choisir le lancement en fonction de l'adversaire						
			Nom Prénom Née Date de l'évaluation	Phase ordonnées	Touches	Organiser la touche pour conquérir le ballon			
						Jouer avec l'adversaire pour lire l'espace libre (démarquage)			
						Maîtriser les lancers (préparation et fin de geste)			
						Maîtriser les lifts			
Maîtriser sauts									
Mêlée	Maîtriser la lecture de trajectoire et la lutte aérienne								
	Organiser le dispositif défensif en fonction de l'adversaire								
	Construire les comportements pour pousser en sécurité								
	Maîtrise de la sortie de balle pour lancer le jeu								
	Construire les comportements pour lutter en l'air								
Coup d'envoi	Viser les espaces libres								
Caractéristiques socio affectives (cocher les caractéristiques identifiées)									
<input type="checkbox"/> Enfant plus extraverti									
<input type="checkbox"/> Intérêt de la vie associative pour élargir sa cellule sociale et découvrir la vie en groupe									
<input type="checkbox"/> Importance des relations amicales (copains)									
<input type="checkbox"/> Socialisation									
<input type="checkbox"/> Acceptation des tâches (responsabilisation)									
<input type="checkbox"/> Besoin de confiance et de sécurité									

		Grille d'évaluation des observables					
Selon Catégorie Éducateur référent		Mouvement général	Moyens d'actions offensifs	Occuper la largeur			
				Prise de largeur des joueurs en avance			
Redistribution sur la largeur des joueurs en retard							
Organisation en plusieurs niveaux d'attaque							
Pré-égit							
Se démarquer							
Assurer des enchaînements de tâches							
Maîtrise de la vitesse dans toutes ses interventions							
Circuler de façon à former systématiquement la cellule de vie du ballon							
Moyens d'action défensifs	Percevoir les espaces libres et les utiliser						
	Occuper le troisième niveau						
	Découvrir les postes, début de la spécificité aux postes						
	Marquer son vis-à-vis en fonction du sens de jeu						
	Plaquage						
	Assurer les enchaînements de tâches						
	Plaquage						
	Graffage						
	Se redistribuer sur la largeur						
Lancement des jeux	Organiser la montée défensive						
	Percevoir le rapport de force et doit adapter la forme de défense						
	Occuper le troisième niveau						
	Se placer pour franchir la ligne d'avantage						
	Maîtriser de la transmission par la passe						
	Maîtriser le temps de départ						
	Maîtriser la direction de touche						
	Maîtriser la position et la course en fonction de la défense et de la zone à attaquer						
	Maîtriser les connexions entre avants et trois-quarts						
Phase ordonnées	Choisir le lancement en fonction de l'adversaire						
	Touches	Organiser la touche pour conquérir le ballon					
		Jouer avec l'adversaire pour lire l'espace libre (démarquage)					
		Maîtriser les lancers (préparation et fin de geste)					
		Maîtriser les lifts					
		Maîtriser sauts					
	Mêlée	Maîtriser la lecture de trajectoire et la lutte aérienne					
		Organiser le dispositif défensif en fonction de l'adversaire					
		Construire les comportements pour pousser en sécurité					
Coup d'envois	Maîtrise de la sortie de balle pour lancer le jeu						
	Construire les comportements pour lutter en l'air						
		Viser les espaces libres					
		Caractéristiques socio affectives (cocher les caractéristiques identifiées)	Postes occupés (cocher le ou les cases)				
		<input type="checkbox"/> Comportement qui vaient entre agitation, turbulence et impulsivité	<input type="checkbox"/> 1er ligne	<input type="checkbox"/> Tonneur	<input type="checkbox"/> 3ème ligne		
		<input type="checkbox"/> Hyper impulsivité					
		<input type="checkbox"/> Recherche de l'ami, d'un confident	<input type="checkbox"/> 2ème ligne aile	<input type="checkbox"/> 2ème ligne centre	<input type="checkbox"/> 2ème de centre		
		<input type="checkbox"/> Opposition aux structures, familiales, scolaires et sportives					
		<input type="checkbox"/> Il s'éloigne des valeurs familiales et remet en cause l'autorité parentale	<input type="checkbox"/> 3ème troisième	<input type="checkbox"/> 3ème quart centre	<input type="checkbox"/> 3ème quart aile		
		<input type="checkbox"/> Décalage de maturité entre les filles et les garçons					
		<input type="checkbox"/> Le joueur est de plus en plus influencé par des copains					
		<input type="checkbox"/> Plus autonome, besoin d'initiative et d'indépendance	<input type="checkbox"/> Arrière				

Non acquis
En cours d'acquisition
Acquis

Directeur sportif en charge du développement des joueurs entraîneurs
F.S.T.P. Formation, Suivi Technique Pédagogique

Rol Catherine



La communication – L'évaluation – La régulation

L'animateur avant l'action

Gestion du groupe

Prise en main : *Hésitante ou trop autoritaire* *Ferme et sécurisante*
 Intonation de voix : *Faible ou avec un débit trop rapide* *Agréable et motivante*
Parle trop loin des joueurs *Parle au centre des joueurs* *Parle face à un demi-cercle*

Consignes

Insuffisantes *Suffisantes mais confuses et/ou trop longues* *Clares sans démo* *Clares avec démo*

L'animateur pendant l'action

Action sur l'affectif des joueurs

Démotive *Ne dit rien* *Encourage* *Valorise les actions*

Action sur les principes de jeu (Régulation du comportement des joueurs par rapport au jeu)

Passif *Dicte - Impose* *Observe sans rien dire* *Suscite, Fait découvrir*

Régulation des exercices (Modification d'un exercice du fait de sa non-adéquation avec le thème de séance)

N'apporte pas de modification *Apporte des modifs inadaptées* *Apporte des modifs adaptées*

L'animateur après l'action

Bilan oral

Ne dit rien *Intervention stéréotypée* *Evaluation opportune* *Questionnement sur la situation*

La(les) situation(s) permet(tent) de pratiquer « en sécurité »

OUI	
NON	

Analyse & Évaluation

Capacité à analyser le comportement des joueurs

N'effectue aucune analyse *Décèle la globalité des manques* *Décèle les manques en détail*

Capacité à analyser sa propre intervention

Peu pertinent et objectif par rapport à sa séance et à la réponse de son collectif *Fait preuve d'objectivité, de pertinence, mais a besoin d'aide pour se fixer des objectifs futurs* *Fait preuve d'objectivité, de pertinence et fixe des objectifs futurs adaptés à son collectif*

Connaissance et réflexion par rapport aux principes de jeu

Est dans l'incapacité de les développer *Les développe, de manière trop stéréotypée* *Les développe, mais que suite aux questions du jury* *Les maîtrise, et les utilise pour justifier le choix de ses situations*



ANNEXE 3 : FICHE DE CONSTRUCTION DE SEANCE

⇒ RECTO

RELM 2019_2020 Fiche_Construction_Scéance (Version :)



Thème :

Objectif(s) :

--	--	--	--

Espace :

Matériel :

Effectif :

Durée :

Consignes d'organisation :

Consignes de réussite :

Comportements attendus :

Evolution _ Modulation :

D.Sibra FSTP RELM 2019_2020

Mes notes (pistes d'améliorations, compréhension des joueurs...) :

D.Sibra FSTP RELM 2019_2020



Les 14 premières mesures

Pour la saison 2018-2019, la Fédération Française de Rugby lance le programme national « **RUGBY #BIENJOUÉ** ».

Le programme **#BienJoué** a vocation à mobiliser toutes les parties prenantes du rugby français pour **prendre soin de notre rugby**. L'objectif est une pratique du rugby adaptée, éclairée et avec le minimum de risque.

En agissant à tous les niveaux : la formation du joueur, l'échauffement, la maîtrise des fondamentaux, la connaissance des règles, l'information au sein des clubs ; la sécurité de la pratique de notre Sport se renforce.

Vous trouverez ci-après les 14 premières mesures du programme #BienJoué classées selon les 4 axes principaux du programme :

#Bien *praticqué*

Afin de pratiquer un rugby intelligent privilégiant le jeu d'évitement et diminuant le nombre de situations à risque.

#Bien *préparé*

Se préparer et préparer les autres dans les règles de l'art pour apprendre les bons gestes et éviter les blessures, notamment en ce qui concerne l'échauffement.

#Bien *informé*

Connaître les règles mais aussi les risques pour mieux les anticiper.

#Bien *suivi*

Mettre en place des outils scientifiques encore plus performants pour le suivi et la prévention de l'accidentologie dans notre sport.



Des informations complémentaires sont disponibles en ligne et/ou dans la clef USB qui vous a été fournie. Bonne lecture !



L'équipe de la FFR

2

ANNEXE 5 : EXEMPLE DE REGLEMENT POUR LES M6 2019_2020

⇒ RECTO



PLATEAUX M6 ANS ATELIERS + JEUX D'OPPOSITION Rencontres Balle Ovale (Règlement ci-dessous)

Saison 2019 -2020

NOMBRE DE JOUEURS	Pratique à 4 (5) joueurs	
REPLACEMENTS	Illimités pendant les arrêts de jeu et/ou sur blessure	
TERRAIN	22 mètres (en but non compris) x 15m	
BALLON	Taille 3	
TEMPS DE JEU	Voir tableau	
ARBITRAGE	1 éducateur-arbitre neutre	
JEU DELOYAL	Du remplacement temporaire de 2 minutes à l'exclusion définitive, selon la gravité de la faute. Le remplacement est obligatoire. Si brutalité caractérisée ou récidive, exclusion définitive du plateau ou du tournoi	
DROITS ET DEVOIRS DES JOUEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Tout joueur peut attraper le ballon, courir en le portant, le passer, le botter. • Le jeu au pied est autorisé. • Pour s'opposer au porteur du ballon il suffit de le saisir, de l'attraper des deux mains ou de le ceinturer (du bas du sternum à la taille). Toute forme de plaquage est INTERDITE • Le défenseur ne peut pas disputer, arracher ou taper le ballon entre les mains du porteur de balle • Le joueur ceinturé ou attrapé doit immédiatement passer, donner, botter ou lâcher le ballon. • Un partenaire, du porteur du ballon qui a été saisi, peut venir lui prendre la balle dans les mains • Les percussions sont interdites, le porteur du ballon doit chercher à éviter ses adversaires • PAS DE RAFFUT. Le passage en force est interdit. • Tout joueur attaquant ou défenseur se situant entre le ballon et la ligne de but adverse est potentiellement hors-jeu. <p>Les actions défensives brutales ("cravate", poussée violente, taclé, plaquage haut, croc en jambes) sont interdites et donneront lieu à une pénalité (expulsion temporaire possible avec remplacement du joueur fautif).</p> <p>Lorsque le porteur du ballon est saisi par un adversaire l'éducateur annonce « PRIS ». Le joueur doit alors passer le ballon</p>	
REMISE EN JEU	Où ?	Comment ?
COUP D'ENVOI	Au centre du terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Sans retarder le lancement de jeu, l'éducateur présente le ballon à un utilisateur et veille à ce que ce soit un joueur différent le plus souvent possible. • Le jeu démarre lorsque le joueur se saisit du ballon que lui présente l'éducateur-arbitre sans coup de sifflet de l'éducateur. • La remise en jeu rapide doit être privilégiée • Les opposants sont à 3 mètres.
COUP DE RENVOI Après essai	Au centre du terrain par l'équipe qui a concédé l'essai	
COUP DE RENVOI	A 3 mètres de la ligne d'en-but	
EN AVANT ou ballon injouable	A l'endroit de la faute, à 3 mètres de toute ligne	
PENALITE	A l'endroit de la faute à 3 mètres de toute ligne	
COUP FRANC	A l'endroit de la faute à 3 mètres de toute ligne	
SORTIE EN TOUCHE OU TOUCHE INDIRECTE	A l'endroit de la sortie, à 3 mètres de toute ligne	
TOUCHE DIRECTE	Coup de pied dans l'en-but : à l'endroit de la sortie Coup de pied hors de l'en-but : au point de frappe	

AU COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE, LE JOUEUR DE L'EQUIPE FAUTIVE POSE IMMEDIATEMENT LE BALLON AU POINT DE FAUTE SINON SANCTION (CF OU 3M DE +, OU REMPLACEMENT EN CAS DE FAUTES REPETÉES).

LES EDUCATEURS VEILLERONT A L'EQUILIBRE DES OPPOSITIONS. PAS DE RESULTAT, PAS DE CLASSEMENT

RECOMMANDATIONS

Les moins de 6 ans doivent avoir un fonctionnement spécifique et ne pas participer à tous les tournois EDR.

- 1 rencontre trimestrielle organisée par les comités départementaux.
- Lors des tournois prévoir des ateliers spécifiques sur les thèmes suivants :
 - motricité
 - manipulation de balle
 - résolution des problèmes de contact avec le sol
 - résolution des problèmes de contact avec partenaires et adversaires
- Déroulement des tournois :
 - mise en place des ateliers cités ci-dessus
 - oppositions sous forme de tournoi par niveau et sans classement.
 - Prêt de joueurs possible et recommandé pour pouvoir faire jouer tous les enfants (ou évolution de l'effectif ex : 5 contre 5 maximum)

Rappel :

« Les plateaux ou tournois sont obligatoirement organisés sous la forme de poules (brassage et de niveaux). Toute organisation sous forme de phases finales (demi-finales et finales) est interdite ».

Temps de jeu en Moins de 6 ans sur 1 demi-journée (maximum 30 minutes)							
Jeu à 4 contre 4							
Nombre d'équipes	Nb total de rencontres	Nb de rencontres /équipes	Nb de périodes	Temps/période	Pause entre 2 périodes	Arrêt entre 2 matches	Temps Total
4	6	3	2	5'	2'	5'	30'
5	10	4	1	7'	2'	5'	28'
6	15	5	1	6'	2'	5'	30'
7	21	6	1	5'	2'	5'	30'

Toutes les catégories ont leurs règles



Ville de Castelnaudary

Ville de Castelnaudary DIRECTION ÉDUCATION JEUNESSE

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Raison sociale : Ville de Castelnaudary
N° Siret : 211 100 763 00013
Adresse : BP 1100
11491 CASTELNAUDARY CEDEX
Téléphone : 04.68.94.58.36
Fax : 04.68.94.60.92
Représentée par Monsieur Patrick MAUGARD agissant en qualité de Maire
Dénommée « LA VILLE »
D'une part,

ET

Raison sociale : Rugby Olympique Castelnaudary
N° SIRET : 77578713800020
Code APE : 9499Z
N° de licence :
Siège Social : 39 rue de Prosper Estieu
11400 CASTELNAUDARY
Téléphone : 04.68.94.11.59
Email : rocastelnaudary@cegetel.net
Représentée par M Stéphane BERGEROU en sa qualité de Président
Dénommée « L'ASSOCIATION »
D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

La présente convention a pour objet de confier à l'Association du ROC, qui l'accepte, le soin de réaliser cette opération intitulée « Rugby » dans les conditions fixées ci-après.

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions de mise en œuvre des prestations de service à fournir par l'association dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs.

Article 2 : nature de la prestation

L'Association effectuera une prestation « Rugby » pour le compte de la Ville.
Elle sera assurée par un moniteur de l'association dans les conditions définies dans la présente convention.
Cette initiation comprend :

- 4 interventions le lundi durant la période du 09/09/19 au 01/10/19 à l'ACM de J.MOULIN de 16h à 17h
- 4 interventions le mardi durant la période du 09/09/19 au 01/10/19 à l'ACM d'A.DAUDET de 16h à 17h